

CC003105 - 26 - CP 11/05/2026 - CONVENTION D'OBJECTIFS - SPECTACLE VIVANT

Commission permanente

Date du vote : 11-05-2026

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

KDI09753	26 - F - AU BOUT DU PLONGEOIR - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09755	26 - F - CENTRE DE PRODUCTION DES PAROLES CONTEMPORAINES - CONVENTION D'OBJECTIFS

Nombre de dossiers 2



Observation :

CONVENTIONS D'OBJECTIFS

IMPUTATION : 65 311 65748 0 P121

PROJET : DIVERS

Nature de la subvention :

 AU BOUT DU PLONGEOIR 2026									
Domaine de Tizé 35235 Thorigné-Fouillard ACL01284 - D3570005 - KDI09753									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Département ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Au bout du plongeoir	l'accueil et l'accompagnement des artistes, l'action culturelle en direction des publics et le rayonnement sur le territoire départemental, dans le cadre de la convention d'objectifs multipartite 2026-2028	FON : 11 250 €		€	FORFAITAIRE	11 500,00 €	11 250,00 €	
 CENTRE DE PRODUCTION DES PAROLES CONTEMPORAINES - CPPC 2026									
57 quai de la prevalaye 35000 Rennes ACL00405 - D3523532 - KDI09755									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Département ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Centre de production des paroles contemporaines - cppc	le développement et l'animation d'un pôle des Arts de la Parole, la programmation d'actions culturelles sur le territoire départemental et l'organisation du festival Mythos, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 30 800 €		€	FORFAITAIRE	35 000,00 €	28 800,00 €	

Total pour le projet : DIVERS
Total pour l'imputation : 65 311 65748 0 P121
TOTAL pour l'aide : CONVENTIONS D'OBJECTIFS

		46 500,00 €	40 050,00 €	
		46 500,00 €	40 050,00 €	
		46 500,00 €	40 050,00 €	

Total général :

		46 500,00 €	40 050,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

CC003107 - 26 - CP 11/05/2026 - CONVENTIONS D'OBJECTIFS - ARTS VISUELS

Commission permanente

Date du vote : 11-05-2026

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

KDI09766	26 - F - 40MCUBE - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09767	26 - F - L'AGE DE LA TORTUE - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09768	26 - F - BASALT SONS ET CURIOSITES - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09769	26 - F - CINE M.A 35 - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09770	26 - F - CLAIR OBSCUR - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09771	26 - F - COMPTOIR DU DOC - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09773	26 - F - ESPACE DES SCIENCES - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09775	26 - F - QUAI DES BULLES - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09776	26 - F - SUPERFLUX - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09777	26 - F - UNIS VERS 7 ARRIVE - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09790	26 - F - FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN (FRAC) DE BRETAGNE - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09791	26 - F - MONTFORT COMMUNAUTE - APARTE - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09792	26 - F - RENNES METROPOLE - MAISON DU LIVRE BECHEREL - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09793	26 - F - VILLE DE CHARTRES-DE-BRETAGNE - CARRE D'ART - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09794	26 - F - VILLE DE DINARD - DINARD FILM FESTIVAL - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09795	26 - F - VILLE DE RENNES - LA CRIEE - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09796	26 - F - VILLE DE RENNES - MUSEE DES BEAUX ARTS - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09797	26 - F - VITRE COMMUNAUTE - ARTOTHEQUE - CONVENTION D'OBJECTIFS

Observation :




Nombre de dossiers 18

CONVENTIONS D'OBJECTIFS

IMPUTATION : 65 311 657348 0 P121

PROJET : ARTS PLASTIQUES

Nature de la subvention :


 CHARTRES-DE-BRETAGNE 2026 Mairie Esplanade des Droits de l'Homme 35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE COM35066 - D3535066 - KDI09793									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Chartres de bretagne	<u>Mandataire</u> - Chartres-de-bretagne	la programmation du Carré d'Art, l'accompagnement des artistes et l'action culturelle en direction des publics, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	INV : 542 672 € FON : 6 400 €		€	FORFAITAIRE	6 000,00 €	1 600,00 €	
 RENNES 2026 Hôtel de Ville CS 63126 35031 RENNES CEDEX COM35238 - D3535238 - KDI09795									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Rennes	<u>Mandataire</u> - Rennes	les projets artistiques et actions de médiation du centre d'art contemporain La Criée, dans le cadre de la convention d'objectifs multipartite 2025-2028	FON : 595 148 €		€	FORFAITAIRE	16 560,00 €	16 560,00 €	
 RENNES 2026 Hôtel de Ville CS 63126 35031 RENNES CEDEX COM35238 - D3535238 - KDI09796									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Rennes	<u>Mandataire</u> - Rennes	les actions de sensibilisation et de médiation en direction des publics du Musée des Beaux-arts, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 595 148 €		€	FORFAITAIRE	22 768,00 €	22 768,00 €	

Total pour le projet : ARTS PLASTIQUES

		45 328,00 €	40 928,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

PROJET : DIFFUSION AUDIOVISUELLE

Nature de la subvention :

 DINARD 2026 HOTEL DE VILLE 47 boulevard Féart 35800 DINARD COM35093 - D3535093 - KDI09794									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Dinard	<u>Mandataire</u> - Dinard	l'organisation du Dinard Film Festival et le travail d'action culturelle notamment auprès des collégien.ne.s du département, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 11 200 €		€	FORFAITAIRE	20 000,00 €	11 200,00 €	


Total pour le projet : DIFFUSION AUDIOVISUELLE
Total pour l'imputation : 65 311 657348 0 P121


		20 000,00 €	11 200,00 €	
		65 328,00 €	52 128,00 €	

IMPUTATION : 65 311 657358 0 P121

PROJET : ARTS PLASTIQUES

Nature de la subvention :

 CC MONTFORT COMMUNAUTE 2026 Hôtel Montfort Communauté 4 place du Tribunal CS 30150 35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX SIC00008 - D3525420 - KDI09791									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Cc montfort communaute	<u>Mandataire</u> - Cc montfort communaute	les projets artistiques et les actions de médiation de L'aparté - lieu d'art contemporain à Iffendic, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	INV : 38 176 € FON : 3 520 €		€	FORFAITAIRE	5 000,00 €	3 520,00 €	


 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VITRE COMMUNAUTE 2026 16 Bis Boulevard des rochers 35500 VITRE SIC00328 - D35105917 - KDI09797									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Ca vitre communaute	<u>Mandataire</u> - Communaute d'agglomeration de vitre communaute	les projets artistiques et actions de médiation de l'artothèque de la Communauté d'Agglomération de Vitré Communauté, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 421 494 € INV : 22 410 €		€	FORFAITAIRE	7 040,00 €	7 040,00 €	

Total pour le projet : ARTS PLASTIQUES

		12 040,00 €	10 560,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

PROJET : LECTURE

Nature de la subvention :

 RENNES METROPOLE 2026 4 AVENUE HENRI FREVILLE CS 93111 35031 RENNES Cedex SIC00104 - D3557430 - KDI09792									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Rennes metropole	<u>Mandataire</u> - Rennes metropole	les projets de la Maison du Livre de Bécherel pour la promotion du livre et de l'écriture par des actions de médiation à destination de divers publics, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 220 565 €		€	FORFAITAIRE	6 080,00 €	6 080,00 €	

Total pour le projet : LECTURE


		6 080,00 €	6 080,00 €	
		18 120,00 €	16 640,00 €	

Total pour l'imputation : 65 311 657358 0 P121

IMPUTATION : 65 311 657381 0 P121

PROJET : ARTS PLASTIQUES

Nature de la subvention :

 FRAC BRETAGNE 2026 19 avenue André Mussat 35011 RENNES Cedex ACL00081 - D3539055 - KDI09790									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Frac bretagne	les projets d'action éducative et culturelle dont le partenariat relatif au Fonds départemental d'art contemporain (Frac) de Bretagne, dans le cadre de la convention d'objectifs triennale 2026-2028	FON : 30 000 €		€	FORFAITAIRE	40 000,00 €	30 000,00 €	

Total pour le projet : ARTS PLASTIQUES

		40 000,00 €	30 000,00 €	
--	--	-------------	-------------	--





Total pour l'imputation : 65 311 657381 0 P121


		40 000,00 €	30 000,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

IMPUTATION : 65 311 65748 0 P121

PROJET : ARTS PLASTIQUES

Nature de la subvention :

 40mcube 2026 48 Avenue Sergent Maginot 35000 Rennes ACL00830 - D3534152 - KDI09766									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - 40mcube	les projets de création et de diffusion et les actions de médiation dans le cadre de la convention d'objectifs multipartite 2023-2026	FON : 8 650 €		€	FORFAITAIRE	17 000,00 €	8 650,00 €	
 BASALT SONS ET CURIOSITES 2026 66/68 CANAL SAINT MARTIN La Longère La Longère 68 Canal Saint Martin 35000 RENNES ACL00712 - D358395 - KDI09768									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Basalt sons et curiosites	les projets artistiques et culturels de sensibilisation aux arts sonores sur le département, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 6 300 €		€	FORFAITAIRE	6 300,00 €	6 300,00 €	
 L'AGE DE LA TORTUE 2026 10bis Square de Nimègue 35200 Rennes ACL00922 - D3543935 - KDI09767									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - L'age de la tortue	le projet de diffusion et de médiation de l'Encyclopédie des migrants, ciblé plus particulièrement sur le jumelage avec le collègue Emile Zola dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 13 500 €		€	FORFAITAIRE	7 000,00 €	3 500,00 €	
 SUPERFLUX VOIR L ART SE FAIRE 2026 10 Rue de leglise 35560 Bazouges-la-Perouse ACL00230 - D3526918 - KDI09776									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Superflux voir l art se	la programmation, l'accueil en résidence d'artistes et le développement d'actions de	FON : 18 900 €		€	FORFAITAIRE	21 400,00 €	18 900,00 €	


 SUPERFLUX VOIR L ART SE FAIRE 2026									
10 Rue de leglise 35560 Bazouges-la-Perouse ACL00230 - D3526918 - KDI09776									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
	faire	sensibilisation à l'art contemporain, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026							

Total pour le projet : ARTS PLASTIQUES

		51 700,00 €	37 350,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

PROJET : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Nature de la subvention :


 ESPACE DES SCIENCES 2026									
10 Cours des Alliés 35000 Rennes ACL00182 - D3537949 - KDI09773									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Rennes	<u>Mandataire</u> - Espace des sciences	les actions de promotion et de médiation de la culture scientifique auprès de tous les publics dont les collégiens et collégiennes, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 62 000 €		€	FORFAITAIRE	77 000,00 €	62 000,00 €	




Total pour le projet : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

		77 000,00 €	62 000,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

PROJET : DIFFUSION AUDIOVISUELLE

Nature de la subvention :

 CINE M.A. 35 - CINE MOUVEMENT ASSOCIATIF 35 2026									
13 Rue de Bray 35510 Cesson-Sévigné ACL00269 - D352171 - KDI09769									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Cine m.a. 35 - cine mouvement associatif 35	l'organisation de la compétition de courts-métrages, la coordination du réseau, la formation des bénévoles et les actions d'éducation à l'image, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 12 500 €		€	FORFAITAIRE	35 000,00 €	12 500,00 €	

 CLAIR OBSCUR 2026 3679 Boulevard des Alliés 35510 Cesson-Sévigné FRANCE ACL00137 - D3526021 - KDI09770									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Clair obscur	l'organisation du festival Travelling et les actions d'éducation à l'image auprès des collégiens et collégiennes du département, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 48 380 €		€	FORFAITAIRE	96 400,00 €	43 380,00 €	
 COMPTOIR DU DOC 2026 128 avenue Sergent Maginot 35000 Rennes ACL00508 - D3534325 - KDI09771									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Comptoir du doc	la promotion du film documentaire dans le département à travers un festival - Le Mois du film documentaire - et des actions culturelles à destination des publics et des bibliothèques, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 9 000 €		€	FORFAITAIRE	9 000,00 €	9 000,00 €	
 UNIS VERS 7 ARRIVE 2026 3679 Boulevard des Alliés 35510 Cesson-Sévigné ACL01168 - D3566677 - KDI09777									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Unis vers 7 arrive	l'organisation du festival Court Métrage et le déploiement du volet action culturelle en direction des publics notamment les collégiens et collégiennes du département, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 9 000 €		€	FORFAITAIRE	9 000,00 €	9 000,00 €	

Total pour le projet : DIFFUSION AUDIOVISUELLE

		149 400,00 €	73 880,00 €	
--	--	---------------------	--------------------	--

PROJET : LECTURE

Nature de la subvention :



QUAI DES BULLES

2026

39 Rue du Levant BP 40652 35400 Saint-Malo

ACL00181 - D3526020 - KDI09775

Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandatitaire</u> - Quai des bulles	l'organisation du festival QUAI DES BULLES de la bande dessinée et de l'image projetée à Saint-Malo et son rayonnement départemental notamment auprès des publics, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 20 250 €		€	FORFAITAIRE	40 500,00 €	20 250,00 €	

Total pour le projet : LECTURE

Total pour l'imputation : 65 311 65748 0 P121

TOTAL pour l'aide : CONVENTIONS D'OBJECTIFS

		40 500,00 €	20 250,00 €	
		318 600,00 €	193 480,00 €	
		442 048,00 €	292 248,00 €	

Total général :

		442 048,00 €	292 248,00 €	
--	--	--------------	--------------	--

CC003108 - 26 - CP 11/05/2026 - CONVENTIONS D'OBJECTIFS - LANGUES ET CULTURES

Commission permanente

Date du vote : 11-05-2026

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

KDI09783	26 - F - BERTEGN GALEZZ - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09784	26 - F - CHUBRI - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09785	26 - F - DASTUM - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09786	26 - F - LA GRANJAGOUL - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09787	26 - F - GROUPEMENT CULTUREL BRETON DES PAYS DE VILAINE - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09788	26 - F - INSTITUT DE LA LANGUE GALLESE - CONVENTION D'OBJECTIFS
KDI09789	26 - F - SKEUDENN BRO ROAZHON - CONVENTION D'OBJECTIFS

Observation :




Nombre de dossiers 7





CONVENTIONS D'OBJECTIFS

IMPUTATION : 65 311 65748.450 0 P121

PROJET : DIVERS

Nature de la subvention :

 BERTEGN GALEZZ 2026 26 Avenue Pierre Donzelot 35700 Rennes ACL00314 - D3527040 - KDI09783									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Bertegn galezz	les actions de promotion de la culture gallèse dans le département et l'organisation du festival Mil Goul dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 8 325 €		€	FORFAITAIRE	18 500,00 €	5 000,00 €	
 CHUBRI 2026 23 Avenue de Guyenne 35000 Rennes ACL01283 - D3569920 - KDI09784									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Chubri	les actions de promotion de la culture gallèse dans le département et la poursuite des activités d'inventaire et d'étude linguistique du gallo dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 8 500 €		€	FORFAITAIRE	20 000,00 €	8 500,00 €	
 DASTUM 2026 29 bis Rue de la Donelière 35000 Rennes ACL00299 - D351075 - KDI09785									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Dastum	la collecte, la sauvegarde et la transmission du patrimoine oral dans le département ainsi que la poursuite de la politique d'accessibilité au grand public, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 11 000 €		€	FORFAITAIRE	22 000,00 €	11 000,00 €	

 GROUPEMENT CULTUREL BRETON DES PAYS DE VILAINE 2026 6 Rue Joseph Lamour de Caslou CHATEAU DU PARC ANGER 35600 REDON ACL00296 - D3539054 - KDI09787									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Pays de redon et de vilaine	<u>Mandataire</u> - Groupement culturel breton des pays de vilaine	l'organisation de la 50ème édition de la Bogue d'Or, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 22 987 €		€	FORFAITAIRE	15 000,00 €	11 250,00 €	
 INSTITUT DE LA LANGUE GALLESE 2026 12 Rue Pierre Texier 35760 Montgermont ACL02034 - D35143107 - KDI09788									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Institut de la langue gallesse	les actions portant sur la structuration du réseau des acteurs et des projets de valorisation de la langue gallesse à l'échelle départementale, dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 15 400 €		€	FORFAITAIRE	30 000,00 €	15 400,00 €	
 LA GRANJAGOUL - MAISON DU PATRIMOINE ORAL 2026 2 TER Rue de la Bascule 2 ter rue bascule 35210 Parcé ACL01511 - D3580602 - KDI09786									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - La granjagoul - maison du patrimoine oral	les actions de valorisation et de promotion du patrimoine culturel immatériel dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 5 000 €		€	FORFAITAIRE	5 000,00 €	5 000,00 €	
 SKEUDENN BRO ROAZHON - UNION DU PAYS RENNAIS DES ASSOCIATIONS CULTURELLES BRETONNES 2026 29bis Rue de la Donelière 35000 Rennes ACL00292 - D3531623 - KDI09789									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Skeudenn bro roazhon - union du pays rennais des associations culturelles bretonnes	la promotion, l'organisation et le soutien des projets de promotion de la culture bretonne à l'échelle du département et l'organisation du festival "Yaouank" dans le cadre de la convention d'objectifs 2026	FON : 18 450 €		€	FORFAITAIRE	25 000,00 €	18 450,00 €	

Total pour le projet : DIVERS
Total pour l'imputation : 65 311 65748.450 0 P121
TOTAL pour l'aide : CONVENTIONS D'OBJECTIFS

		135 500,00 €	74 600,00 €
		135 500,00 €	74 600,00 €
		135 500,00 €	74 600,00 €

Total général :			135 500,00 €	74 600,00 €	
------------------------	--	--	---------------------	--------------------	--

CC003109 - 26 - CP 11/05/2026 - DOTATION EPCC

Commission permanente

Date du vote : 11-05-2026

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

KDI09845	26 - F - EPCC - LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE - DOTATION
KDI09846	26 - F - EPCC - OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE - DOTATION

Nombre de dossiers 2


Observation :

LANGUES ET CULTURES BRETONNES ET GALLESES

IMPUTATION : 65 311 657381 0 P121

PROJET : DIVERS

Nature de la subvention :

 OFIS PUBLIK AR BREZHONEG OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE 2026									
<i>IPB00183 - D3592762 - KDI09846</i>									
<i>Kastell Kerampuilh Château de Kerampuilh 29270 CARHAIX-PLOUGUER</i>									
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Ofis publik ar brezhoneg office public de la langue bretonne	la dotation portant sur la promotion et l'apprentissage de la langue bretonne au titre de l'année 2026	FON : 25 750 €		€	FORFAITAIRE	25 000,00 €	20 000,00 €	

Total pour le projet : DIVERS

Total pour l'imputation : 65 311 657381 0 P121

TOTAL pour l'aide : LANGUES ET CULTURES BRETONNES ET GALLESES


		25 000,00 €	20 000,00 €	
		25 000,00 €	20 000,00 €	
		25 000,00 €	20 000,00 €	

LECTURE FONCTIONNEMENT

IMPUTATION : 65 311 657381 0 P121

PROJET : LECTURE

Nature de la subvention :

 ETS PUB COOP CULTURELLE LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE 2026									
11 RUE DENIS PAPIN 35000 RENNES								IPB00155 - D3582481 - KDI09845	
Localisation - DGF 2026	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2025	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Département ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Ets pub coop culturelle livre et lecture en bretagne	la dotation portant sur la promotion et le développement de la vie littéraire au titre de l'année 2026	FON : 6 000 €		€	FORFAITAIRE	6 000,00 €	6 000,00 €	

Total pour le projet : LECTURE
Total pour l'imputation : 65 311 657381 0 P121
TOTAL pour l'aide : LECTURE FONCTIONNEMENT

		6 000,00 €	6 000,00 €	
		6 000,00 €	6 000,00 €	
		6 000,00 €	6 000,00 €	

Total général :

		31 000,00 €	26 000,00 €	
--	--	--------------------	--------------------	--

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

2026-2027-2028

Association Au bout du plongeur

Département d'Ille-et-Vilaine

Rennes Métropole

Entre d'une part :

Rennes Métropole, Établissement Public de Coopération Intercommunale dont le siège est situé 4, avenue Henri Fréville – CS 93111 – 35031 RENNES CEDEX, représentée par sa Présidente Nathalie Appéré, habilitée à signer les présentes par délibération n° en date du 5 février 2026, désigné sous le terme « la Métropole »

Le Département d'Ille-et-Vilaine, représenté par son Président Jean-Luc CHENUT, habilité à signer les présentes en vertu de la délibération de la Commission permanente du 11 mai 2026, désigné sous le terme « le Département » ;

ET d'autre part :

L'association **Au bout du plongeur**, représentée par son administrateur Erick DEROOST, association déclarée au Journal Officiel en date du 23 août 2005, ayant son siège social au Domaine de Tizé 35235 Thorigné-Fouillard, N° de SIRET : 484 115 142 000 24, Code APE : 94 99 Z, N° licence : L-R-21-4182 / L-D-21-2066 / L-R-21-4174 / L-R-21-4177, ci-après désignée sous le terme " **l'association** "

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

L'association Au bout du plongeur développe un projet qui s'appuie sur l'expérimentation artistique, sociale et culturelle. Elle a pour objectifs généraux l'accompagnement de démarches artistiques émergentes et la recherche de nouveaux liens d'échanges entre artistes, chercheurs et citoyens. Au bout du plongeur se définit comme une fabrique de travail, de recherche, de création et une fabrique de rencontre, de débat, de questionnement. Elle prend appui sur trois principes essentiels que sont la considération de l'art comme un espace vital de l'imaginaire, l'importance de l'expérimentation, et la nécessité de l'interconnaissance entre les différents "mondes". À cette fin, elle a convenu de porter un projet dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous et sollicite pour sa mise en œuvre la reconnaissance et le soutien des collectivités publiques.

Au bout du plongeur souhaite consolider son ancrage sur la métropole dans les prochaines années, en affirmant son rôle de ressource et de conseil, tout en relevant les défis écologiques et économiques qui s'imposent à tous et toutes. Son expertise dans le domaine de la recherche et de la création, ainsi que ses capacités à travailler en réseau avec les acteurs des champs culturels, éducatifs, sociaux, sont des atouts certains pour le territoire.

Considérant les objectifs de la politique culturelle du Département d'Ille-et-Vilaine :

- Accompagner, soutenir, encourager la diversité et le pluralisme culturel, artistique et patrimonial ;
- Favoriser les initiatives ou projets visant l'accessibilité physique, symbolique et sociale à l'art et à la culture ;
- Encourager le développement des pratiques, le maillage culturel du territoire ;
- Soutenir les démarches visant à l'expérimentation, l'innovation, la mise en réseau des acteurs.

Il accompagne à ce titre les projets structurants d'action artistique et culturelle sur le territoire départemental. S'agissant en particulier des lieux de fabrique et d'expérimentation artistique, l'Assemblée départementale a précisé et retenu en 2017 les critères suivants :

- capacité à accueillir des artistes à une échelle départementale et supra départementale
- accueil d'équipes artistiques en résidence
- place faite à la jeune création et aux écritures contemporaines
- capacité de production ou de coproduction d'équipes et de projets artistiques
- capacité à ouvrir au public sur des temps de restitution ou de fabrique ou à développer de l'action culturelle en direction de tous les publics.

Par ailleurs, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations dans notre société sont au cœur des principes d'action du Département. Ils s'appuient sur une conception intégrée de l'égalité femme / homme dans toutes les politiques départementales. S'agissant de la politique culturelle, le Département souhaite travailler avec les partenaires pour une meilleure prise en compte des enjeux de l'égalité dans la conduite des politiques culturelles dont il est partie prenante ; en portant une attention particulière à la recherche de l'égalité tant dans l'organisation et le fonctionnement interne de la structure que dans le déploiement du projet artistique et culturel auprès des personnes.

Considérant les objectifs de la politique culturelle de la Métropole de Rennes

Rennes Métropole, dans le cadre de son projet culturel métropolitain, porte une ambition qui s'appuie sur des valeurs et raisons d'agir :

- Une politique culturelle qui cherche à garantir le déploiement culturel des personnes
- Une politique culturelle qui contribue à révéler de façon ambitieuse et concrète les défis de la transition écologique et sociétale
- Une politique culturelle construite en pleine collaboration avec les communes
- Une politique culturelle attentive aux conditions de travail et de vie des artistes, qui consolide une économie culturelle par filière
- Une politique culturelle qui contribue à construire une destination métropolitaine responsable et à renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire et un récit commun

Au regard de ses compétences, Rennes Métropole dispose de trois sites culturels et artistiques d'intérêt métropolitain : le manoir de Tizé à Thorigné-Fouillard, la ferme du Haut-Bois à Saint-Jacques-de-la-Lande et la prison Jacques Cartier à Rennes. Ces trois sites ont en commun d'être :

- Des lieux d'incarnation du projet culturel métropolitain
- Des repères culturels rayonnants et structurants
- Des biens communs au service du lien et de l'ouverture

Les associations qui occupent ces sites par conventionnement avec Rennes Métropole présentent des projets qui répondent à des fonctions ressources pour le territoire :

- Accueil et animation
- Création et recherche
- Coopération et mutualisation
- Conseil et soutien

Le projet d'au bout du plongeur se développe principalement sur l'un de ces sites, au Domaine de Tizé, véritable "port d'attache" du projet, lieu de production artistique, de production d'idées et d'expérimentations. Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention d'occupation séparée.

A la froide saison, l'équipe et les artistes accompagnés opèrent un "nomadisme hivernal" et sont accueillis l'espace de quelques semaines par des structures partenaires (associations, établissements scolaires ou hospitaliers, entreprises du secteur privé, lieux artistiques et culturels) avec lesquelles se nouent des liens et parfois des projets.

Considérant que le projet artistique et culturel initié et conçu par le bénéficiaire participe des politiques et des engagements précisés par les partenaires publics ;

Considérant que la réalisation du projet nécessite un appui sur la durée, les partenaires publics conviennent de conclure une convention pluriannuelle avec l'Association.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention d'objectifs a pour objet de définir les conditions dans lesquelles les partenaires publics apportent leur soutien aux activités d'intérêt général que l'association entend poursuivre, et telles que précisées en annexe 1.

Pour la durée de la convention, le projet de l'association est décliné autour de 4 principes :

- Une pensée qui s'élabore ensemble (gouvernance partagée)
- Un lieu des commencements et des recherches
- Des mondes et des pratiques qui se rencontrent
- Une fabrique qui accueille et transmet

L'association se veut être ainsi un espace de rencontre et de côtoiement entre des citoyens d'horizons sociaux, géographiques et professionnels divers.

Article 2 – Bilan d'exécution de la convention et évaluation

Un bilan d'exécution de la présente convention sera effectué au plus tard 3 mois avant son expiration entre les parties signataires lors d'une réunion dont la date sera déterminée par accord conjoint. Ce bilan sera composé de celui dressé par l'association en auto-évaluation et de celui effectué par la Métropole.

Ce bilan portera, notamment, sur les points suivants :

- mise en œuvre du projet culturel et artistique de l'association
- situation et rigueur de la gestion

Ce bilan pourra s'appuyer sur les bilans intermédiaires fournis annuellement par l'association et faisant l'objet d'un échange annuel en fin d'exercice.

Article 3 – Engagement financiers et moyens

Les partenaires publics apportent à l'Association une aide financière destinée à soutenir les activités reconnues à l'article 1^{er} de la présente convention d'objectifs, sous la forme d'une subvention annuelle de fonctionnement, qui pourra être complétée par des subventions ponctuelles attribuées sur projet.

Pour Rennes Métropole, le montant de la subvention de fonctionnement sera arrêté chaque année par délibération du Conseil métropolitain dans le cadre du vote du budget primitif. Le budget prévisionnel en annexe 2 n'engage pas les partenaires publics.

Pour l'année 2025, le montant de la subvention de fonctionnement du Département était de 11 250 €. Le montant de la subvention de fonctionnement de la Métropole était quant à lui de 120 000 €.

Pour les années 2026, 2027 et 2028, la demande d'attribution de la subvention annuelle de fonctionnement sera adressée au plus tard le 31 octobre de l'année n-1. Cette demande devra obligatoirement être accompagnée :

- Du programme détaillé du projet culturel pour l'année à venir, complétée par une note de présentation et du bilan d'activités ;
- Du budget prévisionnel détaillé de l'association établi au titre de l'année à venir, dans lequel devront figurer notamment les financements et les subventions attendus auprès de tout autre organisme ou partenaire. Ce budget inclura une référence au prévisionnel réalisé de l'année n-1.

Article 4 - Usage de la subvention

L'Association s'engage à respecter toutes les règles qui régissent la vie des associations et à gérer avec rigueur les financements publics qui lui sont attribués. Elle veille en particulier à utiliser fidèlement la subvention suivant les dispositions du présent contrat.

L'Association en garantit la destination indiquée par les partenaires publics et se tient disponible pour fournir, conformément aux dispositions légales et réglementaires, toutes les pièces justifiant le bon emploi des fonds.

Article 5 - Assurances et obligations diverses

L'association exerce les activités mentionnées à l'article 1 ci-dessus, sous sa responsabilité exclusive. Elle fera son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant survenir à l'occasion de l'exercice de son activité.

L'association sera seule responsable vis-à-vis des tiers de tous accidents, dégâts et dommages de quelque manière que ce soit.

Article 6 - Communication

L'association s'engage à faire mention de la participation des partenaires publics sur tous supports de communication et dans ses relations avec les tiers, relatifs aux activités définies par la présente convention.

Article 7 - Contrôle financier

L'association tient une comptabilité conforme au nouveau plan comptable des Associations en application du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

Outre les documents exigés dans la présente convention d'objectifs, le bénéficiaire s'engage à fournir à chacun des partenaires financeurs (Département d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole), et dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice, les documents ci-après :

- Les comptes annuels. Ces écritures de fin d'exercice sont effectuées par un expert-comptable qui établit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ou ils sont certifiés par un commissaire aux comptes lorsque le cocontractant est tenu légalement d'en désigner. Dans ce cas, l'association, si elle le souhaite, est dispensée du recours à l'expert-comptable, sous réserve de l'accord du commissaire aux comptes.

- Le compte rendu financier de l'action, qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues à la présente convention. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du projet comprenant les éléments mentionnés en annexe et définis d'un commun accord entre les partenaires publics et le bénéficiaire. Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée;
- Le bilan, le compte de résultat et les annexes devront être établis conformément aux modèles prévus par l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec leurs administrations ;
- Le rapport d'activité ;

Les contributions volontaires (apports en travail, apports en biens ou autres services) effectuées à titre gratuit, sont valorisées conformément aux dispositions du plan comptable précité, de même que les éventuels avantages en nature procurés par les partenaires publics.

Le bénéficiaire s'engage à remplir toutes ses obligations à l'égard des organismes fiscaux et sociaux et à respecter les dispositions législatives et réglementaires concernant son personnel. Conformément à l'article L 1611-4 du code des Collectivités Territoriales, les financeurs publics se réservent la possibilité de demander tout document de gestion de l'association (comptabilité analytique, déclaration annuelle des salaires, liasses fiscales...). À défaut pour l'association de satisfaire aux dispositions du présent article, les financeurs publics seraient amenés à suspendre le versement de la subvention.

L'association s'engage à faciliter le contrôle du Département d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, de la réalisation des actions prévues, de l'utilisation des aides attribuées et d'une manière générale de la bonne exécution de la présente convention.

Sur simple demande du Département d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole, l'association devra leur communiquer tous documents de nature juridique, fiscale, sociale, comptable et de gestion utiles. Dans ce cadre, l'association s'engage en particulier à leur communiquer les procès-verbaux des assemblées générales et du conseil d'administration ainsi que la composition du conseil d'administration et du bureau.

L'association devra informer le Département d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole des modifications intervenues dans les statuts.

Article 8 – Modalités de versement de la subvention

Rennes Métropole précise dans une convention financière les modalités de versement de la subvention annuelle de fonctionnement.

Le Département précise dans une convention financière annuelle les modalités de versement de la subvention de fonctionnement.

Article 9 – Engagement des partenaires publics

Les partenaires publics entendent limiter leurs engagements contractuels à ceux qui découlent ipso facto des différentes clauses du présent texte, ceci indépendamment des interventions financières qui pourraient être la conséquence d'autres dispositions en matière de subventions.

En aucun cas les partenaires ne sont tenus de prendre à leur charge le déficit apparaissant au bilan de l'Association et ne sont aucunement responsables des charges nouvelles qui traduiraient l'application de décisions qu'ils n'auraient approuvées par écrit.

Article 10 – Durée

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans. Elle prend effet à la date de sa notification et arrivera à échéance le 31 décembre 2028.

Au plus tard 3 mois avant son expiration, les parties signataires devront se faire connaître mutuellement leurs intentions en ce qui concerne son arrêt ou son renouvellement.

Le renouvellement éventuel interviendra au vu du bilan et de l'évaluation mentionnés à l'article II.

Article 11 – Révision

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant à leur signature. Cet avenant ne pourra pas modifier l'économie générale de la convention. Pour Rennes Métropole, il sera pris en vertu de la décision qui autorise la Présidente à signer les présentes.

Article 12 – Résiliation

En cas de non-respect par l'association des engagements contractuels, ainsi qu'en cas de faute grave de sa part, les partenaires publics pourront résilier de plein droit la présente convention, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En outre, la modification par l'association de ses statuts, buts ou activité dans un esprit contraire à celui du présent contrat de mission entraînerait ipso facto la résiliation de ce contrat par les partenaires. La résiliation dans les conditions précitées implique la restitution des subventions versées par les partenaires publics.

L'association peut dénoncer la convention à tout moment, deux mois après envoi d'un préavis adressé aux partenaires par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 13 – Litiges

En cas de difficultés d'interprétation ou d'exécution de la présente convention, les parties conviennent de se rapprocher afin de parvenir à un accord.

Les litiges pouvant résulter de l'exécution de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal Administratif de Rennes.

Par ailleurs, le bénéficiaire fait siens les éventuels litiges pouvant être générés par l'activité de l'association vis-à-vis de tiers. Le bénéficiaire s'engage à les régler par ses propres moyens sans que la responsabilité et/ou la contribution financière des partenaires publics ne puissent être engagés ou sollicités dans cette hypothèse.

Article 14 – Pièces annexes

Les pièces suivantes sont annexées à la présente convention :

ANNEXE 1 – Projet culturel

ANNEXE 2 – Budget prévisionnel 2026-27-28

ANNEXE 3 – Modalités de suivi de mise en œuvre de la convention

Fait à Rennes,

le

(en trois exemplaires originaux)

Pour l'association Au bout du
plongeoir

L'Administrateur de
l'Association

M. Erick DEROOST

Pour la Présidente et par
délégation,

La Vice-Présidente en charge de
la culture, de la jeunesse et de la
vie étudiante

Mme Rozenn ANDRO

Le Président du Conseil
Départemental d'Ille-et-Vilaine

M. Jean-Luc CHENUT

FABRIQUE
AU
BOUT
(D'ART) (ET) DU
PLONGEOIR
DE RENCONTRE

**Projet
2026 - 2028**

Domaine de Tizé 35235 Thorigné Fouillard - www.auboutduplongeoir.fr - plateforme@auboutduplongeoir.fr
02.99.83.09.81 - 06.77.59.46.40

**"En démocratie, rien n'est écrit de manière immuable.
L'avenir qu'il soit personnel ou collectif est toujours à inventer »**

phrase fondatrice du projet associatif d'Au bout du plongeur en 2005

CULTIVER LA QUALITE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

ENRACINER NOTRE OUVERTURE AU(X) MONDE(S)

SOMMAIRE

PREAMBULE	<i>page 5</i>
LIGNE 1 : Une pensée qui s'élabore ensemble	<i>page 6</i>
1.1 Les éléments fondateurs de notre aventure	
1.2 Les assemblées où se définissent les choix et les orientations	
1.3 Les personnes qui font vivre le projet	
LIGNE 2 : Un lieu des commencements et des recherches	<i>page 14</i>
2.1 Le coeur du projet : les créateur.ices	
2.2 Des outils de qualité	
LIGNE 3 : Des mondes et des pratiques qui se rencontrent	<i>page 25</i>
3.1 Une inspiration fondatrice : le nomadisme hivernal	
3.2 Les champs du soin	
3.3 Les sphères scientifique et technologique	
3.4 L'univers de la fabrique urbaine	
3.5 Les domaines de l'éducation	
LIGNE 4 : Une Fabrique qui accueille et transmet	<i>page 34</i>
4.1 Un lieu patrimonial et accueillant : Le Domaine de Tizé	
4.2 À l'orée du temps	
4.3 Formation et transmission : un rôle-clé	
DEVELOPPEMENTS PRIORITAIRES 2026-2028	<i>page 42</i>
HORIZON STRUCTUREL ET FINANCIER / prévisions 2026-2028	<i>page 44</i>
CONCLUSION	<i>page 46</i>

PRÉAMBULE

L'Histoire de notre humanité révèle qu'une extrême vigilance est nécessaire pour construire un futur commun et (re)bâtir une vie en société respectueuse de chaque personne. Les bouleversements écologiques et sociétaux actuels l'illustrent à leur manière, et nous réaffirmons avec d'autant plus de convictions que toute évolution ne peut se faire sans un effort de créativité, d'imagination, pour sortir du terrain des connaissances acquises et s'ouvrir à l'inconnu. Une société qui ne crée plus est une société sans imagination, et donc sans lendemain... En explorant de nouvelles formes, la créativité transforme la peur de l'inconnu en plaisir de la découverte et de la recherche. Dans le même temps, il apparaît précieux et vital de penser poétiquement le monde, quelles que soient ses origines sociales, professionnelles, géographiques, humaines.

Au bout du plongeon se définit donc à la fois comme une FABRIQUE de travail, de recherche, de création et une FABRIQUE de rencontre, de débat, de questionnement, prenant appui sur trois principes essentiels :

LA CONSIDÉRATION DE L'ART COMME UN ESPACE VITAL DE L'IMAGINAIRE ET DE LA CRÉATIVITÉ

En proposant de nouveaux regards sur la réalité, de nouvelles approches de la vie collective ou intérieure, l'art est un ressort essentiel de l'activation et de la formation des imaginaires, de l'invention des langages, des attitudes de vie.

L'IMPORTANCE DE L'EXPÉRIMENTATION

Le devenir de la créativité artistique, élément fondamental du devenir de notre société, nous semble intimement lié à l'expérimentation de nouvelles formes et gestes artistiques, de liens possibles entre l'art et la société, de relations enrichies entre l'œuvre artistique, sa diffusion et les personnes à qui elle s'adresse.

LA NÉCESSITÉ DU CÔTOIEMENT ET DE L'INTER - CONNAISSANCE

Au bout du plongeon choisit de répondre à l'ambitieuse volonté d'inscrire l'action artistique dans le projet de développement démocratique de notre société, et donc de son devenir. Il est pour cela nécessaire que les artistes et chercheurs aient des moyens pour travailler (espaces, temps, financements) et dans le même temps il est essentiel de susciter le côtoiement entre artistes, chercheurs et autres citoyens quel que soient leurs origines sociales, géographiques, professionnelles.

Aujourd'hui Au bout du plongeon a atteint un réel niveau de maturité, qui s'accompagne d'une reconnaissance accrue des artistes et responsables du secteur culturel (producteurs, diffuseurs). Cette maturité lui permet de mettre en oeuvre avec d'autant plus de certitudes sa FABRIQUE d'art et de rencontre, et de souligner avec une conviction renouvelée l'importance de conjuguer la créativité avec l'expérimentation et l'inter-connaissance.

➔ Ligne 1 : Une pensée qui s'élabore ensemble

"Le monde se questionne depuis des expériences qui s'agencent avec lui, dans leurs réussites, leurs échecs, leurs tâtonnements. Des exemples."

Miguel Benasayag



Dès son origine, Au bout du plongeur a souhaité interroger la relation entre la création artistique et la société, et offrir des regards pluriels sur nos réalités et nos vies, collectives ou personnelles. Ainsi est né le désir de créer une aventure pour permettre aux artistes, et autres créateurs, de prendre le temps d'initier leurs œuvres dans de bonnes conditions. Un lieu des commencements qui est aussi celui des rencontres et du côtoiement.

Cet espace inspirant et ressourçant pour créer, pour mener des réflexions citoyennes, est également une aventure qui expérimente à l'échelle de l'association et de tous ses membres, des façons d'élaborer sa pensée, de fonctionner et d'être ensemble. Au bout du plongeur s'organise ainsi autour de différentes entités qui élaborent collectivement les orientations de l'association. Les personnes portant le projet se réunissent en séminaire des membres fondateurs, en conseil d'administration, en assemblée poétique, en clubs ou autres assemblées.

1.1 Les éléments fondateurs de notre aventure

RAPPEL DES ENGAGEMENTS MAJEURS

Pour favoriser le développement de la créativité et participer ainsi au devenir de notre démocratie, nous nous sommes fixés de véritables engagements auxquels il convient collectivement de répondre :

Élaborer, mettre en œuvre et veiller le projet

Penser et définir les orientations

Inventer les « règles du jeu »

Concrétiser et mettre en lien

Soutenir et accompagner les artistes et autres chercheur.es

Accueillir des démarches de recherches

Parrainer le parcours de jeunes artistes

Accompagner des artistes en phase de préparation de leur création

Décloisonner les champs de pensées et d'actions

Enrichir les relations entre artistes, autres chercheur.euses et citoyen.nes

Créer des espaces de dialogues, d'échanges d'idées

Explorer la relation aux espaces

Faire de Tizé un véritable lieu de vie

Offrir des moments de « repos »

Nous ouvrir au voisinage, à l'Europe, au Monde

1.2 Les assemblées où se définissent les choix et les orientations

ASSEMBLEE POETIQUE

Le rôle de cette assemblée est primordial puisqu'au cours de celle-ci sont exposés tant les projets artistiques initiés par les membres fondateurs que les projets très nombreux émanant d'autres artistes ou chercheur.euses qui sollicitent un accueil, un soutien, un conseil, une mise en réseau, et plus globalement un accompagnement de la part d'Au bout du plongeur. Cette assemblée peut également passer commander directement à des expérimentateur.ices.

Dans l'esprit du "décloisonnement des champs de pensées et d'actions", l'assemblée statue également sur les demandes d'une nature autre que celle liée à un travail artistique : séminaires d'entreprises, colloques, fêtes associatives, manifestations diverses,...

L'assemblée poétique est composée principalement des membres fondateurs (tenant un rôle de véritable « direction artistique ») et de personnes-ressources invitées ponctuellement. Elle se réunit 4 fois par an (soit au rythme d'1 assemblée chaque saison).

CLUBS

L'objet des Clubs est de constituer des ateliers thématiques, sortes de "laboratoires d'idées" qui font cohabiter réflexions et actions autour d'un objet de recherche. Réalisées en groupe de travail, ces recherches ont d'une part pour objectif de définir des "règles du jeu", sorte de "cahier des charges" proposés aux artistes et autres personnes qui viennent travailler au Domaine de Tizé et dont la préoccupation s'inscrit dans un dialogue entre l'art et la société. D'autre part ces recherches concrétisent des volontés de l'association, sur des sujets variés, en rapport avec la vie et la mise en œuvre du projet.

Ces Clubs sont constitués des membres fondateurs, cultivateur.ices, administrateur.ices et autres adhérent.es de l'association auxquels se joignent des « personnes-ressources » (citoyen.nes de la sphère artistique et/ou d'autres sphères professionnelles) invitées par eux. Les travaux réalisés font l'objet de comptes-rendus publics.

Parmi de nombreuses thématiques évoquées (l'invention, la mutualisation, la relation au public, les droits culturels, l'exercice du pouvoir, le bénévolat, la richesse, la transition écologique, l'art et l'artisanat...), cinq au moins font l'objet de Clubs qui poursuivront leur travail ces prochaines années :

● Club « Des organisations »

Comment s'exerce le pouvoir ? Comment s'exercent les responsabilités ?

Ce Club travaille depuis 2005 aux modes d'élaboration, de mise en œuvre et de veille du projet de notre association ainsi qu'à ses principes d'organisation qui se déclinent selon 5 plans : humain, temporel, spatial, juridique, financier. Après avoir largement défini les « Assemblées » qui en permettent l'organisation, ce Club s'attache principalement actuellement à la notion d'accueil (des promeneurs, des visiteurs, des adhérent.es, des stagiaires), aux enjeux de rémunérations (des artistes, des salarié.es) et à la place et l'engagement des artistes et des adhérent.es dans l'association en continuant de s'appuyer sur les deux questions fondatrices précédemment énoncées.

● Club « De l'espace »

Comment prendre de la hauteur pour définir les grandes orientations de transformations de nos espaces ? Comment énoncer des sujets d'expérimentations ou de rencontres ?

L'association Au bout du plongeur joue à la fois avec les multiples opportunités que proposent les espaces de Tizé qu'elle questionne, améliore, enchante, tout en explorant et reliant d'autres espaces et « mondes » voisins ou plus lointains.

L'exploration des espaces concerne donc dans un premier temps ceux qu'Au bout du plongeur habite, avec les questions et sujets de recherche qu'ils portent en eux et dans lesquels l'association crée des habitudes avec un soin à l'écosystème local et une implication forte dans la question écologique et l'expérimentation, notamment lorsqu'il s'agit de proposer des transformations. Plus précisément, ce Club est l'assemblée qui accompagne Au bout du plongeur sur la réflexion qui est menée dans le cadre du développement des questions en lien avec l'architecture, l'urbanisme, le paysage, le design et l'art. Il se compose des membres d'Au bout du plongeur associés à des professionnel.les du bâti, du paysage, de l'urbanisme, mais aussi des voisin.es avec qui nous partageons l'espace, et d'éventuels autres membres et partenaires financiers.

● Club « Sans titre »

Comment faciliter la communication de nos activités associatives ? Comment permettre aux « usagers » et autres curieux de se connecter au projet associatif ? Comment faciliter l'accès physique au Domaine de Tizé ? Comment dans le même temps rendre compte de la philosophie et de la posture de travail (propre à un projet comme Au bout du plongeur développé au sein de Tizé) et pas uniquement de ce qui se passe dans celui-ci ?

Le Club « Sans titre » s'attèle à questionner de nombreuses préoccupations qui jalonnent notre quotidien en matière de communication et de relations avec les adhérent.es, voisin.es, publics, visiteur.euses divers. En nous appuyant sur les réalités et l'originalité du projet Au bout du plongeur, les travaux de ce Club accompagnent le développement souhaité de notre aventure. Pour les années à venir, une attention sera particulièrement portée sur la signalétique au sein du Domaine et à sa périphérie (lotissement voisin, centre de Cesson-Sévigné, Via Silva, sorties de rocade, accès depuis Rennes).

• Club « Richesses »

De quoi sommes-nous riches ? De quoi sommes-nous pauvres ?

Au-delà des seuls enjeux financiers, et en nous appuyant sur les réalités et l'originalité du projet Au bout du plongeur, ce Club s'attache à révéler les richesses de l'aventure en travaillant autour de 3 axes majeurs : l'économie générale du projet (dans sa dimension financière et extra-financière), la valorisation du bénévolat, et la place du mécénat dans le devenir de notre aventure. Ce Club a particulièrement inspiré les réflexions à l'œuvre actuellement sur l'accueil et la médiation des publics au Domaine de Tizé, ainsi que l'ouverture au plus grand nombre des enjeux et de la réalité du travail associatif.

• Club « Entre-prendre »

Comment permettre un plus grand côtoiement entre des entrepreneurs de champs professionnels différents ? Comment susciter la réflexion autour de la place de la création dans les activités de ces entrepreneurs ? Comment favoriser des initiatives soucieuses de se faire croiser des chercheur.euses et « metteur.euses en œuvre » de différentes entreprises ? Comment imaginer de possibles collaborations entre ces entrepreneur.euses ?

Constitué de personnes d'horizons divers (chef.fe d'entreprises, artistes, membres de l'association) ce Club poursuivra ses travaux autour des notions d'émergence des idées et des « processus de création », mais également autour des enjeux de mécénat et des relations art-entreprise.

• Club « En vie »

Comment rester en vie tout en gardant de l'envie ?

Le Club " En vie" est le dernier-né de ces Clubs. Créé en 2023, il a pour but de réfléchir à la notion d'éco-responsabilité. Ses finalités sont de s'auto-diagnostiquer, s'éduquer, poser des actes et mener des projets pour tendre vers un lieu vivant, enviable, équitable, sobre et solidaire.

Suite à une assemblée des acteur.ices culturels de Rennes organisée par Rennes-Métropole autour des questions de transition écologique, ce Club a notamment initié deux rencontres avec Les ateliers du vent, en vue d'imaginer des possibles actions communes ces prochaines années.

SEMINAIRE DES MEMBRES FONDATEURS

Divers dans leurs formes et leurs temporalités, les « Séminaires » regroupent les membres fondateurs de l'association - en position participante ou de veille active - et alimentent par leurs réflexions l'esprit de notre projet et veillent également à sa continuité. Les réflexions nées de ces séminaires offrent des directions de travail indispensables aux débats à l'œuvre dans les « Clubs », aux choix des projets artistiques, et aux décisions à prendre lors des conseils d'administration et assemblées générales de l'association.

CONSEIL D'ADMINISTRATION et ÇACOGITE

Ces deux assemblées sont très complémentaires et participent activement au travail et aux décisions des amistrateur.ices de l'association :

- le « Çacogite » est une assemblée qui réunit amistrateur.ices et membres fondateurs pour définir les orientations du projet Au bout du plongeur.
- le Conseil d'Administration garantit quant à lui les règles de mise en œuvre du projet associatif.

Fruit d'un travail conséquent mené par les amistrateur.ices de l'association au cours de l'année 2022, les nouveaux statuts de l'association ont été votés lors de l'Assemblée Générale extra-ordinaire du 7 juin 2023. Ces nombreux changements ont principalement pour but de définir de nouveaux pouvoirs, rôles et fonctionnements du Conseil d'Administration dans un cadre et une organisation plus collégiale, et ainsi permettre une responsabilité davantage partagée au sein de l'association.

1.3 Les personnes qui font vivre le projet

LES MEMBRES FONDATEURS

Les membres fondateurs sont chargés de concevoir la Fabrique d'art et de rencontre, de définir sa philosophie, de choisir les créateu.rices qui y séjournent. A l'instar d'une maison qui s'agrandit, le déploiement du projet d'Au bout du plongeur nécessite l'arrivée de nouveaux membres fondateurs. Ainsi les premiers membres * ont été rejoints en 2022 par 4 nouveaux membres : **Maëlla Jacquinet, médiatrice culturelle / Alexandre Koutchevsky, auteur / Fabienne Quéméneur, urbaniste culturelle / Mickaël Tanguy, architecte.**

* Au bout du plongeur a été créé en 2005 par 9 membres (par ordre alphabétique) : Dominique Chrétien, responsable artistique et culturel / Mirabelle Fréville, programmatrice de films / Benoît Gasnier, metteur en scène / Cédric Gourmelon, metteur en scène / Renaud Herbin, marionnettiste / Dominique Launat, psychologue / Olivier Maurin, metteur en scène / François Possémé, musicien et réalisateur artistique / Nathalie Travers, commissaire d'expositions qui ont été rejoints en 2015 par 2 membres : Cécile Gaudoin, architecte / Erick Deroost, plasticien.

LES CULTIVATEUR.ICES

Les membres « cultivateurs » mettent en œuvre et enrichissent les grandes lignes du projet d'Au bout du plongeur : Benoît Gasnier (responsable technique et cuisinier), Dominique Chrétien (responsable artistique et culturel), Peggy Ackermann (attachée d'administration) et de manière intermittente Fabienne Quéméneur (chargée de production, entre-mêeuse culturelle).

LES AMISTRATEUR.ICES

Ce sont les membres du Conseil d'Administration. Ils garantissent les règles de mise en œuvre du projet et à ce titre ils tiennent un rôle essentiel. Les nouveaux statuts de l'association depuis 2023 offrent une organisation plus collégiale et permettent une responsabilité davantage partagée au sein de l'association. Ce Conseil d'Administration est actuellement composé de dix-sept personnes de la société civile : infirmières, retraité.es, chef d'entreprise, psychanalyste, artistes, étudiantes,...

LES ADHÉRENT.ES

D'une moyenne annuelle de 150 adhérent.es par an (période 2017-2020) le nombre d'adhérent.es est passé à une moyenne annuelle de 500 adhérent.es par an (période 2021-2024).

Des projets tel que *A l'orée du temps* (cf. Ligne 4) créent des liens spécifiques avec des adhérent.es de l'association en leur proposant un bénévolat faisant la part belle à la créativité. Plus largement les 500 adhérent.es qui soutiennent, participent, nourrissent la vie de l'association ont une place active et essentielle dans le développement de notre aventure.

De manière générale, une attention grandissante est portée à l'égard des nouvelles générations de personnes à qui sont transmises la philosophie et les valeurs de l'association et à même dans le futur de devenir membres fondateurs, cultivateur.ices, ou bénévoles d'Au bout du plongeur.

Toutes ces évolutions contribuent à mettre en pratique les droits culturels et placent au centre de la gouvernance d'Au bout du plongeur celles et ceux qui participent à la vie du lieu dans la définition et l'évolution du projet.

LES PARTENAIRES

Depuis son origine, le projet Au bout du plongeoir se met en œuvre avec l'appui de plusieurs partenaires car nous souhaitons inventer des formes singulières de coopérations avec les différentes personnes susceptibles de s'y investir :

- les participant.es aux rendez-vous publics : plusieurs milliers chaque année sur le seul site de Tizé, hors les milliers de visiteur.euses de passage que sont les promeneur.euses, joggeur.euses, cyclistes, ...
- les adhérent.es de l'association et les membres du Conseil d'Administration que nous avons précédemment évoqués.
- les artistes et structures coopérantes : depuis la création de la Fabrique d'art et de rencontre, ce sont plusieurs centaines d'artistes et chercheur.euses et des dizaines de structures partenaires de la métropole rennaise, du territoire départemental, régional, national, voire international.
- les partenaires publics : collectivités publiques signataires de la Convention d'objectifs pluri-annuelle (Rennes-Métropole, Région Bretagne, Département d'Ille-et-Vilaine, Ministère de la Culture - DRAC de Bretagne) et celles soutenant des projets spécifiques (Ville de Thorigné-Fouillard, Ville de Nantes, Ville de Rennes).
- les partenaires privés : la société d'ingénierie informatique SII Ouest a signé une première convention de mécénat en 2024 et la société M-Extend (Acigné) a signé une convention de partenariat en 2025 . Elle présage d'autres partenariats à venir sur la période 2026-2028 dans une réalité où l'accueil d'entreprises à Tizé s'est développée depuis 2023, en lien avec le projet d'Au bout du plongeoir et ses spécificités innovantes

Cette volonté de connexion avec les habitant.es et des acteur.ices professionnel.les d'autres communes de la métropole rennaise et au-delà est réelle depuis les premières années d'existence d'Au bout du plongeoir et se poursuivra bien évidemment ces prochaines années.

➔ Ligne 2 : Un lieu des commencements et des recherches

"Grâce à l'art, au lieu de voir un seul monde, le nôtre, nous le voyons se multiplier, et autant qu'il y a d'artistes originaux, autant nous aurons de mondes à notre disposition..."

Marcel Proust



Au bout du plongeur accueille, soutient et accompagne chaque année des dizaines d'artistes et autres créateur.ices dans les premiers temps de leurs recherches et réflexions, des moments décisifs pour la poursuite de leur travail et peu mis en valeur habituellement dans l'élaboration des œuvres.

Si la production et la diffusion des œuvres artistiques sont historiquement et intrinsèquement incontestées dans le « champ de l'art » (dans une perspective professionnelle, nous parlerons de « filière artistique »), il n'en va pas de même de la considération à l'égard des enjeux spécifiques de la recherche et de la place qui lui est accordée. Le plus souvent préparation et création se combinent en des temps records, obligeant une grande majorité des artistes à réduire les étapes fondamentales de leur projet. Or nous savons à quel point il est important pour une société qui souhaite se projeter dans l'avenir de se doter de capacités d'innover, d'inventer, de créer.

La Fabrique d'art et de rencontre fait ainsi la part belle aux idées en germe et aux lancements de projets, aux essais et aux esquisses dans des domaines très divers : théâtre, architecture, danse, arts visuels, musique, arts dans l'espace public, littérature, design, cinéma,...

Pour esquisser leurs nouvelles créations, ces explorateur.ices résident au Domaine de Tizé à Thorigné-Fouillard au cœur de la métropole rennaise ou dans d'autres lieux pendant la période hivernale.

Ces temps des commencements sont aussi une occasion pour ces créateur.ices de se mettre en lien avec des personnes ressources (dans les milieux de l'art mais également dans beaucoup d'autres domaines de recherches et de compétences), de faire des rencontres pour nourrir leurs recherches et de présenter aux publics leur travail en cours de cheminement.

2.1 Le coeur du projet : les créateur.ices

La Fabrique d'art et de rencontre a accueilli un nombre élevé de créateur.ices sur la période 2021-2024 : entre 40 et 50 projets chaque année dont 45% dirigés par des femmes, 42 % par des hommes et 13 % par des équipes mixtes. Près de 70 % d'entre eux émanent d'équipes implantées en Bretagne, 30 % d'équipes implantées ailleurs en France ou à l'étranger. Des projets complémentaires (entre 5 et 15 chaque année) sont initiés par Au bout du plongeur et font l'objet de commandes à des créateurs.ices.

Sur la période 2026-2028 nous souhaitons cultiver une grande qualité d'accompagnement de ces créateur.ices. Pour ce faire, nous souhaitons à la fois réduire le nombre d'équipes accueillies et accompagnées, augmenter leur temps de présence à Tizé, et nous appuyer sur 3 atouts qui se sont confirmés ces dernières années :

UN QUALITÉ RECONNUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

La nature et la qualité de l'accompagnement réalisées ces dernières années se déclinent sur de nombreux aspects : soutien technique / dialogue artistique / apports financiers / conseil à la structuration, à la production, à la diffusion / mise en réseaux professionnels (artistiques et autres domaines).

Il est à noter que plus de 90 % des projets qui ont vécu leurs premiers temps de recherches et d'explorations à Au bout du plongeur se sont finalisés dans les 3 années qui ont suivi et ont fait l'objet de diffusion auprès des publics.

UN DÉVELOPPEMENT CONSEQUENT DES MISES EN RÉSEAUX

Notre Fabrique d'art et de rencontre a la volonté d'enrichir les relations entre artistes, autres chercheur.euses et citoyen.nes de tous horizons, et aussi de créer des espaces de dialogues, d'échanges d'idées. La philosophie d'Au bout du plongeur est ainsi marquée par le désir d'ouvertures et conduit l'association depuis son origine à susciter des rencontres, des croisements entre des citoyen.nes d'horizons différents, des artistes ou non artistes qui vont enrichir le travail d'explorations des créateur.ices.

Fort de cela, de multiples collaborations artistiques et culturelles sont menées avec des structures investies dans des domaines variés. Nous souhaitons les poursuivre, qu'il s'agisse de partenariats réguliers ou de collaborations ponctuelles.

Ces structures d'horizons géographiques variés (Région Bretagne, Hors Région Bretagne) peuvent être investies dans le champ de l'art et de la culture, mais également dans d'autres secteurs d'activités : Urbanisme, Enseignement, Soins, Médico-Social, Science, Technologie,... (cf. ligne 3)

De plus, accueillant toutes les formes d'art, notre implication est conséquente dans différents réseaux et notre présence est grande dans les réseaux professionnels. Par ailleurs Au bout du plongeur impulse des mises en réseaux, de l'inter-connaissances, des hybridations de pratiques, au niveau local, régional, national et européen, avec notamment les RIM-Rencontres Inter-Mondes des nouvelles manières de faire en architecture et urbanisme et la Coopération Itinéraires d'artistes. (voir paragraphe 2.2)

UNE RECONNAISSANCE DESORMAIS NATIONALE

Le déploiement important de notre activité d'accueil d'artistes et autres chercheur.euses, d'équipes artistiques d'horizons géographiques variés, et surtout la qualité du travail d'accompagnement ont contribué à faire d'Au bout du plongeur un projet reconnu au niveau inter-régional et progressivement au niveau national. Les nombreuses sollicitations et les témoignages que nous sommes invités à faire lors de rencontres professionnelles en témoignent.

2.2 Des outils de qualité

*** Un éventail de compétences**

Ecoute

Chaque créateur.ice qui nous sollicite fait l'objet d'une écoute singulière, bien avant que notre Assemblée poétique décide ou non d'accueillir telle ou telle équipe.

Rapport aux temps

Le rapport au temps de la création est un temps parfois difficile à déterminer. De ce temps d'écoute singulier découle, tel un horloger, un accompagnement et une définition en commun des temps nécessaires à la recherche, l'esquisse, l'expérimentation. Il s'ajuste pour définir le temps nécessaire de nos accueils.

Mise en lien

Nos préoccupations inter-mondes et notre ouverture aux autres champs professionnels nous permettent de mettre en lien les créateur.ices à des champs disciplinaires éloignés de leur pratique, pour enrichir leur recherche.

Dialogue artistique

Fort des expériences des membres fondateurs (dans leurs regards ou leurs pratiques d'artistes) nous établissons un dialogue constant avec les créateur.ices qui côtoient le projet d'Au bout du plongeur. Ces dialogues s'articulent entre conseils, regards, préconisations, soutiens, encouragements.

Soutien technique

Pour développer une idée, il est parfois nécessaire de disposer de moyens techniques. Même si notre parc technique est simple, nous permettons à des créateur.ices de matérialiser une idée. Le soutien prend aussi parfois la résolution d'une question technique.

Apports financiers

Chaque projet accueilli fait l'objet d'un soutien financier qui découle d'une étude particulière d'un point de vue budgétaire en privilégiant la rémunération des créateur.ices.

Conseil à la structuration, à la production, à la diffusion

Nos expériences professionnelles et diverses de la profession (les membres fondateurs sont issus du champ de l'art et/ou de la production, de la direction de structures culturelles) nous permettent d'évaluer rapidement les besoins d'accompagnement ou non à la structuration, la production et la diffusion.

Mise en réseaux professionnels (artistiques et/ou autres domaines).

Les créateur.ices sont parfois en difficulté pour rencontrer leurs homologues artistes, producteur.ices, programmateur.ices. Nous déterminons ensemble qui rencontrer et à quel moment, et créons ainsi les conditions adéquates à la rencontre.

*** Nos outils**

- La Coopération « Itinéraires d'artiste(s) »

Parce que des artistes sont à l'œuvre, cinq lieux hétéroclites (voir ci-dessous) se sont associés à partir de 2014 pour créer un outil ouvert et collectif permettant d'offrir des espaces de recherche et d'expérimentation à des artistes de la scène du spectacle vivant et des arts visuels. Parce que nous questionnons nos manières de faire et d'accompagner, nous coopérons avec environ 12 équipes artistiques par an pour lesquelles il nous paraît nécessaire d'ouvrir leurs propositions à d'autres régions, à d'autres institutions, à d'autres réseaux de production-diffusion.

Itinéraires d'artiste(s) est ainsi une coopération entre des lieux et des artistes.

Les Fabriques - Laboratoire(s) artistique(s) de la Ville de Nantes, Au bout du plongeur de la métropole rennaise, la Compagnie Dérézo - Ville de Brest ainsi que le CDN de Normandie-Rouen et La Fonderie au Mans définissent un programme commun (rencontres, parcours de résidence, accès à la formation, temps de retrouvailles et rencontres professionnelles) pour un accompagnement singulier, adapté et structurant, une mobilité géographique ainsi qu'une visibilité des propositions artistiques sur trois régions : Bretagne, Normandie et Pays de la Loire.

Cette coopération permet par ailleurs de croiser les compétences et les réalités des cinq lieux accueillants afin de renforcer significativement la rencontre et la circulation des artistes. Elle s'attache à faciliter leur mise en relation avec les autres acteurs culturels des trois régions. Il s'agit, de plus, de mettre en commun les moyens de cinq grandes métropoles, favorisant, pour les équipes artistiques, un rayonnement national.

Cette coopération revendique aussi un certain regard sur l'art aujourd'hui, en accompagnant chaque année des artistes émergents ou non, qui s'engagent dans la recherche et tentent de nouvelles formes de création.

La coopération *Itinéraires d'artiste(s)* c'est :

- La diversité des structures qui collaborent.
- La qualité de l'accompagnement, le soutien et la contribution au financement des répétitions, participation aux coûts de mobilité inhérents à la phase de recherche et d'expérimentation.
- La singularité des projets.
- La mise en réseau des équipes artistiques pour la diffusion des projets à Brest, Nantes, Rouen, Le Mans et à Rennes en collaborant avec les structures de diffusion des cinq métropoles et en organisant des temps de rencontres et de regards.
- Un parcours géographique mais aussi un parcours de rencontres sur une année civile. Elle commence par un temps « Accueil » où chaque équipe présente son projet, un temps de « Les retrouvailles » à mi-parcours impliquant les équipes des années passées à partager des questionnements autour de leur pratique, et enfin un temps « Focus » adossé à un festival breton, ligérien ou normand afin de permettre une grande visibilité des projets auprès des professionnel.les.

Chaque année, une dizaine d'équipes artistiques est accueillie au Domaine de Tizé, dans le cadre de cette coopération inter-régionale : une manière de soutenir la mobilité sur le Grand Ouest de jeunes artistes peu ou pas repéré.es par les lieux institutionnels; et aussi une opportunité de mettre des compétences, des moyens et des réseaux pour les accompagner, les aider à produire et diffuser leurs œuvres, et ainsi permettre une plus grande visibilité de leurs créations à venir.

- Les « Grands Cahiers »

Chacun des membres fondateurs de l'association Au bout du plongeur écrit une page de l'aventure de la Fabrique d'art et de rencontre (constituant ainsi les premières expressions et traductions concrètes de notre philosophie) en se chargeant de la mise en œuvre d'un projet imaginé, rêvé et écrit dans ce qui est dénommé les « Grands Cahiers ».

Certains de ces *Grands Cahiers* sont écrits depuis les commencements d'Au bout du plongeur, d'autres mettent plus de temps à s'écrire, se déposer. Certains sont actifs, d'autres sont en veille... Mais tous constituent un socle de l'aventure artistique d'Au bout du plongeur.

Plusieurs d'entre eux exploreront singulièrement la période 2026-2028 :

L'ART BATISSEUR

proposition de Fabienne Quéméneur - 2024

L'art peut-il bâtir des nouveaux récits et imaginaires et s'inscrire dans les grands enjeux de notre temps pour changer le fameux logiciel dont on parle tant ? L'art peut-il influencer sur la perception et la fabrique de nos villes et de nos paysages et agir dans tous les pores et les strates de notre société ? Peut-il rendre le monde plus habitable, plus poétiquement habitable, au sens propre comme au sens figuré ?

Dans le monde des bâtisseurs, il est facilement admis que l'art est un plus en matière d'embellissement ou d'ambiance permettant de rendre des lieux plus attractifs et désirables. Une cerise sur le gâteau en somme, un supplément d'âme.

Dans le monde artistique l'art est désintéressé, libre de toute contrainte ou injonction, il n'existe que pour lui-même dans une quête d'absolu. Il exacerbe nos sens et le sens et peut même en ouvrir de nouveaux et changer nos représentations. Bien plus que la cerise, il est le liant, la farine, ce qui transcende et nous rend humain.

Et dans le monde de l'art bâtisseur ?

Telle est la question de ce *Grand Cahier*, quel peut être cet espace « entre » qui réunit des artistes et des bâtisseurs pour devenir agissant tout en gardant cette pulsion transformatrice et insaisissable ?

MA MAISON

proposition de Benoît Gasnier - 2007

Ma maison

La première partie de cette résidence consiste à s'installer dans un des lieux du manoir pour commencer à y construire « un lieu de vie ». Ce lieu de vie est l'architecture de la prochaine création. Celle d'un espace temps.

Le projet est avant tout une installation vivante. Vivante par ses habitants. Vivante par ses visiteurs.

Ma maison s'articule entre un espace de vie, de travail, un espace d'expérimentation. Il est un espace de représentation.

Ma maison est un projet qui s'installe longtemps. Il est un lieu où l'on veut revenir.

Parce qu'on s'y sent bien. On y vient vivre des bouts de vie. De sa propre vie peut-être.

En ces temps où les politiques tentent de formater la vie de la cité, il me semble important que tout à chacun puisse se ré-approprier ses territoires intimes. Et non pas se les laisser prendre, diriger, induire.

Ma maison est un projet poétique.

Ma maison s'articule entre réalité et fiction.

Ma maison est un premier lieu. Un bar ? Une maison ? Un lieu collectif. Un lieu où l'on peut venir se poser. Mais aussi un lieu qui nous ouvre d'autres portes. Des portes vers des expériences sensibles.

Ma maison est un rêve un peu fou de voir en un même lieu des gens se rencontrer.

LA COOPERATIVE

proposition de François Possémé - 2011

Dans le cadre de cette aventure, s'est créé le projet « Traces » à partir de 2011. Il s'agit de « tracer » une sorte de portrait collectif à partir des notes, photographies, vidéos, sons, objets, fichiers et souvenirs accumulés depuis le début de l'aventure Au bout du plongeur en 2005 .

« Ce que je suis », alors ? Traversé depuis l'enfance de flux de lait, d'odeurs, d'histoires, de sons, d'affections, de comptines, de substances, de gestes, d'idées, d'impressions, de regards, de chants et de bouffe. Ce que je suis ? Lié de toutes parts à des lieux, des souffrances, des ancêtres, des amis, des amours, des événements, des langues, des souvenirs, à toutes sortes de choses qui, de toute évidence, ne sont pas moi. Tout ce qui m'attache au monde, tous les liens qui me constituent, toutes les forces qui me peuplent ne tissent pas une identité, comme on m'incite à la brandir, mais une existence, singulière, commune, vivante, et d'où émerge par endroits, par moments, cet être qui dit « je ». Notre sentiment d'inconsistance n'est que l'effet de cette bête croyance dans la permanence du Moi, et du peu de soin que nous accordons à ce qui nous fait. » Extrait de « L'insurrection qui vient » (édition de la Fabrique)

Le projet « Traces » consiste en la création d'une installation sonore et visuelle, véritable plongée dans l'aventure de l'association Au bout du plongeur. Elle peut contribuer aussi à la constitution progressive d'un fond documentaire et artistique « Au bout du Plongeur ».

L'ART DE SE RE-POSER

proposition de Dominique Chrétien - 2009

« Le repos est la racine du mouvement »

L'équilibre est un art subtil qu'exerce avec beaucoup de délicatesse le funambule. Il est aussi comme l'écrivait Edgar Morin, un art de vivre, un art de navigation difficile qui allie la raison et la passion, la sagesse et la folie. Je serais tenté d'ajouter l'action et le repos. Au quotidien, l'être humain est fortement occupé à produire, à faire. Dans le même temps, la place réservée à la pensée est souvent minime, considérée comme une perte de temps ou au pire une "prise de tête".

Notre démocratie, notre « maison commune » comme certains aiment à l'appeler, aurait peut-être intérêt à pratiquer l'art de l'équilibre, pour tenter de trouver les moyens de contrebalancer cette course effrénée au "faire" qui désaxe parfois l'être humain de valeurs essentielles à la construction de notre vie en société, voire le désoriente grandement...

La recherche d'équilibre entre la pensée et le faire, entre l'action et le repos – ingrédients complémentaires et nécessaires à tout mouvement – est un des chemins possibles que je propose pour nourrir harmonieusement notre « maison commune »...

Le repos, ce n'est pas rien faire. C'est faire quelque chose d'utile et de nécessaire, sinon d'indispensable qui permet d'agir pleinement quand il convient d'agir... De ce point de vue, le repos peut apparaître comme un possible préalable à l'orientation, à la décision : prendre le temps de "la pause" pour envisager ensuite le choix du - ou des - chemin(s) à prendre...

Ainsi, de ma propre initiative ou à l'invitation de divers organismes en Bretagne ou ailleurs en France, je développe depuis 2009 une myriade d'expériences à partager avec des gens de tous horizons, dans leur cadre professionnel ou de loisirs, comme autant de variations sur l'art de se re-poser. La mise en oeuvre de la Fabrique d'art et de rencontre Au bout du plongeur constitue une "aire de jeux" idéale pour mener nombre de ces différentes expérimentations qui se poursuivront sur la période 2025-2028.

L'ART SOCIAL

Proposition d'Érick Deroost - 2024

Comment penser l'art social ?

Comment une œuvre artistique, mystérieuse, poétique et sensible, peut aussi être un acte politique et sociétal ?

Quatre cartes du jeu des « 32 questions » créé par Au bout du plongeur me semble résonner fortement avec ma vision de ce qui peut être qualifié d'art social : *La démocratie est-elle un art ? La politique est-elle une œuvre ? Les réalités sociales sont-elles exclues de l'imaginaire ? L'artiste peut-il apporter des questions à nos réponses ?* (à nos réponses toutes faites aurais-je envie d'ajouter).

L'art social : la fin du courant moderne pour la peinture, des modernes pour l'architecture et l'avènement d'un espace public hautement esthétisé du 20e siècle ouvrent de nouvelles perspectives artistiques. L'Art contemporain rompt avec la tradition des beaux-arts, appuyé par les institutions, et le marché de l'art. Dans ce contexte, l'Art social prend une nouvelle direction en s'intéressant aux problématiques sociétales. Ce n'est plus l'habitat, le mobilier et le design qui intéressent les artistes mais, plutôt l'Art et la Vie, l'expérience artistique et esthétique dans l'espace public, l'action dans un processus créatif avec les communautés, les collaborations et le partage d'idées pouvant transformer positivement les personnes tant artistes, que non-artistes. Les situationnistes (Guy Debord) prônent l'autodestruction de l'art comme domaine séparé de la vie et sa transformation en instrument de construction de situations.

En somme, l'art politique ou art social se positionne comme une forme d'activisme créatif, dans lequel l'esthétique est au service d'une vision critique du monde et d'un appel au questionnement et à la réflexion.

Il me semble que nombre d'aspects de ce *Grand cahier* se conjuguent avec la ligne 3 du projet d'Au bout du plongeur (« Des mondes et des pratiques qui se rencontrent ») et si je tente de formaliser ce *Grand cahier* aujourd'hui, j'ai le sentiment qu'il est depuis longtemps à l'œuvre à Au bout du plongeur. Que nombre d'artistes venus dans cette Maison, pour y cultiver l'art du repos créatif, et bâtir une esquisse de projet dans un cadre coopératif ou non, pourraient bien rentrer dans le Paysage de ce *Grand Cahier* qui dans le contexte politique de la période actuelle est pour moi plus qu'une nécessité...

Donc le désir est grand de voir ces prochaines années des projets autour de ce courant de l'art social, venir séjourner au Domaine de Tizé mais également de partager, dans le cadre du « nomadisme hivernal » dans des lieux non dédiés à la culture, des projets artistiques de ce type.

THEATRE-PAYSAGE

proposition d'Alexandre Koutchevsky - 2024

Le Domaine de Tizé a toujours représenté pour moi un site d'expérimentation de ma pratique de théâtre-paysage. On y trouve toutes sortes de configurations spatiales, architecturales, végétales. On peut y jouer dans les perspectives immenses, se replier dans des angles sous des toits, créer des scènes avec en toile de fond les murs de pierre ou les rideaux d'arbres. On peut se tenir à couvert dans la forêt ou en pleine lumière dans les champs, sur des pentes ou du plat, sur de l'herbe ou de la terre. Suivant l'heure et le vent, on peut y entendre un bruit sourd de rocade ou des oiseaux.

Le théâtre-paysage trouve à Tizé un domaine d'expérience de prédilection.

C'est pourquoi Au bout du plongeoir constitue naturellement un lieu d'accueil du *laboratoire itinérant de théâtre-paysage* que je commence à mettre en place avec d'autres artistes de théâtre se reconnaissant dans cette pratique du in-situ. Nous ferons donc une ou plusieurs étapes de recherche, discussions, réflexions au Domaine de Tizé pour poser des fondations en vue peut-être d'institutionnaliser cette pratique.

Et puis, depuis le temps que nous utilisons cette expression "Domaine de Tizé", depuis le temps que j'en arpente l'espace intérieur, il m'est apparu comme nécessaire d'aller aujourd'hui explorer ses contours, ses frontières, tant je suis persuadé de l'importance du regard qui "se retourne sur", qui sort du cercle pour saisir le centre de l'occasion, comme dit je crois, dans mon souvenir, Angelus Silesius.

➔ Ligne 3 : Des mondes et des pratiques qui se rencontrent

"L'art actuel montre qu'il n'est de forme que dans la rencontre, dans la relation dynamique qu'entretient une proposition artistique avec d'autres formations, artistiques ou non. »

Nicolas Bourriaud



Un axe fondateur de l'association est de susciter la rencontre et les côtoiements entre des « mondes », parfois éloignés, pour générer de l'inter-connaissance et contribuer ensemble à la construction de « futurs communs » acceptables, respectables, et durables. Pour cela Au bout du plongeoir explore différents « ailleurs » d'une part à travers son « nomadisme hivernal » (créé dès l'origine de l'association) et d'autre part lors de la création de rencontres singulières, de moments d'« inter-mondes » à l'intérieur ou en dehors de son lieu d'implantation qu'est le Domaine de Tizé.

Ces « mondes » et ces pratiques ont bénéficié de l'enrichissement de contributions et de compétences diverses au service de la réalisation de précieuses rencontres. Les nombreuses expériences développées par Au bout du plongeoir témoignent de l'exigence souhaitée de s'ouvrir à d'autres réalités sociales et professionnelles et d'en faire un enjeu de « rencontres citoyennes ». L'art et l'expression culturelle sont de possibles moyens à utiliser pour développer une citoyenneté active qui participe à l'évolution des mentalités.

Au fil des années, nous avons par exemple pu constater et vérifier que l'accompagnement des projets à leurs commencements se traduit par des besoins forts des créateur.ices de réaliser des rencontres avec des citoyen.nes de tous âges, horizons professionnels, origines sociales pour nourrir leurs recherches, accroître leurs connaissances sur leurs sujets d'investigation, confronter leurs regards à d'autres points de vue, percevoir et recevoir d'autres avis, et in fine enrichir leurs démarches et par la même leurs processus de création. Ainsi les nombreuses structures partenaires et les citoyen.nes que les artistes rencontrent dans des cadres le plus souvent formels et préparés se sont multipliés ces dernières années.

Nous souhaitons poursuivre cette « manière de faire » ces prochaines années dans la mise en oeuvre de notre projet.

3.1 Une inspiration fondatrice : le nomadisme hivernal

A la fois ancrage et ouverture sur d'autres mondes professionnels (lieux dans la métropole rennaise et au delà), le « nomadisme hivernal », créé aussi à l'origine pour limiter nos dépenses énergétiques, est devenu une véritable richesse et une singularité de l'association. Durant trois mois (décembre-janvier-février de chaque année) l'équipe d'Au bout du plongeoir part ainsi nicher dans différents lieux suscitant de nombreuses rencontres qui génèrent quasi systématiquement de nouveaux partenariats autour de projets culturels ou d'accompagnement d'artistes.

Fréquemment vécu en compagnie d'artistes, ce « nomadisme hivernal » est également une occasion en or pour certain.es chercheur.euses de côtoyer in situ le sujet de leurs recherches. Ainsi par exemple la Zanka compagnie et son projet *Cosmic Care* a pu séjourner au Pôle Saint-Hélier, centre de rééducation fonctionnelle à Rennes / le musicien Mathieu Delaunay, pour son projet sur la question du sol, s'est installé au Département « Archéo-science » de l'Université Rennes 1 / le cinéaste Philippe Baron a créé et implanté son « *Cinématorium* » au sein des Archives Départementales d'Ille et Vilaine pour rencontrer et s'entretenir avec des agents et différents publics des Archives.

Il serait long d'énumérer ici les nombreux lieux (près d'une centaine) qui nous ont accueillis depuis la création de notre « nomadisme hivernal » en 2010. Mais il est essentiel de souligner l'enrichissement que constitue ce « nomadisme hivernal » dans la rencontre de mondes et de pratiques différentes de celles de l'art dans notre développement. Bien évidemment ce « nomadisme hivernal » se poursuivra activement ces prochaines années, avec une attention portée particulièrement sur des secteurs d'activités hors du champ de l'art, et sur des zones géographiques moins pourvues en lieux et/ou propositions artistiques et culturelles

3.2 Les champs du soin

Au bout du plongeoir conçoit et développe depuis de nombreuses années des partenariats culturels avec des établissements de soin : **Centre hospitalier Guillaume Régnier, Pôle St Hélier, Clinique La Sagesse**. Les projets qui sont réalisés au sein de ces structures sont destinés aux personnes hospitalisées mais également aux professionnel.les de ces établissements désireux de s'ouvrir davantage aux pratiques artistiques et culturelles dans le cadre de leur travail. Pour les soignant.es ces projets peuvent être de véritables outils de soins qui favorisent l'échange, le lien social, la circulation des savoirs, des expériences. De leur côté, les artistes peuvent se nourrir de la richesse et de la singularité des relations humaines vécues, des compétences spécifiques existantes dans ces établissements, pour contribuer à leur processus de création.

Parmi ces collaborations Au bout du plongeoir conçoit et développe depuis de nombreuses années **un partenariat culturel spécifique avec le centre hospitalier Guillaume Régnier dénommé « D'un asile à l'autre »** destiné aux patient.es hospitalisé.es et/ou suivis de cet hôpital psychiatrique. L'objet de cette aventure est de créer et renforcer les passerelles entre asiles psychiatrique et artistique, et permettre le soutien au développement socioculturel et artistique commun, en lien avec la cité. Ces années de collaboration permettent de renforcer la connaissance mutuelle. Les activités proposées chaque année sont précieuses pour les patient.es et soignant.es : 2 ou 3 ateliers de pratiques artistiques et/ou de co-crétions d'oeuvres

artistiques, plusieurs rencontres de créateur.ices, découvertes patrimoniales au Domaine de Tizé, participation à des événements artistiques de l'association Au bout du plongeur. Comme l'expriment les soignant.es et responsables de l'hôpital : « *Les projets menés avec Au bout du plongeur sont pour les patient.es des outils de valorisation, de reconnaissance, d'aide au retour de la confiance en soi et en autrui. Ils s'inscrivent de plus dans la volonté d'ancrer des personnes parfois en manque de repères, de désirs, d'envie dans une continuité d'actions et de rencontres, de travailler sur la permanence du lien, la continuité du soin, de les aider à sortir de leur isolement, à prendre leur place de citoyen.nes dans la cité, à favoriser le développement via la pratique artistique, la rencontre culturelle, l'expérience en groupe, de favoriser leur insertion et leur implication dans la société de manière sécurisée.* »

D'autres collaborations existent avec des professionnel.les du soin, notamment avec des associations de psychanalyse donnant lieu à des rencontres publiques intitulées « *Rencontres avec un artiste* ». Ces rencontres permettent aux participant.es d'échanger et de débattre ensemble autour d'un questionnement né du travail des artistes en séjour à Tizé. Des sujets comme la famille, le désir, l'accouchement, le commun, la trace ou encore le paysage ont été abordés avec des créateur.ices à chaque fois différents.

Sur la période 2026-2028 l'ensemble de ces projets se poursuivront.

3.3 Les sphères scientifiques et technologiques

La volonté d'Au bout du plongeur est de créer des passerelles et des dialogues autour de cette idée de croisement, de côtoiement, de coopérations entre les sphères scientifiques et technologiques d'une part et le champ artistique d'autre part, prétexte à la rencontre de « mondes » qui semblent parfois éloignés mais qui ont de plus en plus souvent le désir de dialoguer. La richesse et la diversité des regards scientifiques, technologiques et artistiques peuvent trouver une concrétisation singulière dans des moments de rencontres et d'expérimentations émanant de chercheur.euses, d'enseignant.es, d'étudiant.es et d'artistes.

L'enjeu est de formaliser des cadres d'échanges mutuels et de collaborations propices à la création et à l'expérimentation dans les domaines de l'art, des sciences et des technologies, en recherchant la complémentarité des propositions de recherche et d'actions culturelles nourrissant ces relations.

Plusieurs partenariats ont été initiés dans cette perspective et se développeront sur la période 2026-2028 :

- CNRS

Un projet s'est réalisé en 2025 sur la question de la traduction artistique de récits agricoles pour créer de nouveaux imaginaires et rendre accessibles des études scientifiques pointues. Sur ce sujet Au bout du plongeur avait remporté l'appel à projet TISSAGE, « Triptyque Science Société pour AGir Ensemble » avec le CNRS et la chambre d'agriculture pour co-crée un format original de recherche participative avec le monde agricole : le projet TRANSCENDÉES (TRAduire en Narratifs les SCENarios ruraux et agricoles de Demain : Étude académique, Expression artistique et Scolaire). Dans une volonté de recherche participative, au cœur de ce projet, une première journée-atelier a eu lieu en avril 2025 dans une ferme d'agriculture biologique à Acigné. Grâce au succès de cette rencontre, une suite est actuellement à l'étude pour poursuivre cette recherche inter-mondes avec des artistes dont les oeuvres et les recherches peuvent susciter de nouveaux imaginaires sur les questions en lien avec le monde agricole.

- Université de Rennes 1

Nous avons signé une Convention de partenariat en 2023 qui s'est traduite par plusieurs collaborations, notamment avec l'artiste Cendrine Robelin investit dans le champ des arts visuels qui a donné lieu à de nombreuses rencontres avec des enseignant.es-chercheur.euses des laboratoires « biodiversité » et « éthologie » ainsi que des créations artistiques (installations pratiques, film) récemment présentées. De nouveaux projets se concrétiseront sur la période 2026-2028 à travers l'organisation de rencontres publiques (bar « art-science »), de rencontres avec des étudiant.es et enseignant.es-chercheur.euses (« petits-déjeuners art-science ») et des collaborations avec des artistes dont les sujets traversent des enjeux scientifiques.

- M-Extend

Un partenariat s'est bâti en 2025 avec cette société de fabrication de matériel agricole basée à Acigné dans la métropole rennaise. Au delà de ce précieux soutien, le désir est de tisser des passerelles avec cette entreprise autour de l'idée d'« idéation ». L'idéation désigne le processus par lequel chacun peut trouver des idées et devenir créatif. C'est en soi un processus créatif de production, développement, et communication de nouvelles idées. C'est aussi une méthode d'innovation collaborative qui comprend tous les stades d'un processus de pensée original, de l'innovation au développement de l'idée et jusqu'à son achèvement.

Dans cet esprit des projets pourront se poursuivre sur la période 2026-2028 entre nos deux aventures, en prenant appui sur les recherches et applications que travaillent les ingénieur.es de cette entreprise mais également les dimensions technologiques que peuvent contenir certains travaux d'artistes.

3.4 L'univers de la fabrique urbaine

Extension partenariale et géographique des RIM (Rencontres Inter-Mondes des nouvelles manières de faire en architecture et urbanisme)

Nées à Rennes en 2017 à l'initiative d'À bout du plongeur, les RIM construites dès l'origine en Inter-Monde avec l'ANPU, Le Fourneau, le Polau, l'Hôtel Pasteur, Cuesta ont été rejointes en 2021 par Territoires, la société d'aménagement de Rennes Métropole, afin d'impliquer davantage le monde de l'aménagement dans ces rencontres, sans compter la vingtaine de partenaires et soutiens de chaque édition. En 2023, les co-organisateurs ont fait le choix de se déplacer au CNAREP - Le Fourneau à Brest afin d'avoir un rayonnement plus régional et travailler de nouvelles questions en lien avec un nouveau territoire d'exploration sur la thématique de « la trame ».

Les retours positifs des dernières RIM ont été quasi unanimes et ce format singulier est un vrai levier d'inter-connaissances et de co-apprentissage avec une écriture artistique unique pour ce type de rencontres professionnelles qui insuffle une dynamique dans l'envie de faire autrement.

Ainsi La métropole de Nantes a accueilli les RIM en 2025. *Lieux Publics* à Marseille et *La condition publique* à Roubaix sont intéressés par un éventuel accueil en 2027.

Une dynamique locale

Entre ces éditions, une dynamique locale de groupe de travail avec les co-organisateurs des RIM se traduit par des temps de rencontres et d'échanges, des co-accueils en résidence d'équipes pluri-disciplinaires (avec Territoires notamment). Avec Cuesta et l'hôtel Pasteur des accueils de groupes en formation comme l'observatoire des politiques culturelles ou des journées d'études d'opérateurs du champ urbain... Avec l'EUR Caps, partenaire des RIM depuis 2021, des outils créés pendant les RIM sont régulièrement activés sur des terrains de la métropole rennaise.

Le mouvement de l'Urbanisme Culturel

« L'urbanisme culturel, inscrit dans les enjeux contemporains des transitions, regroupe un ensemble de pratiques qui contribuent à la transformation des territoires en vue de leur meilleure habitabilité. S'appuyant sur des interventions artistiques et culturelles situées, l'urbanisme culturel crée les conditions de la capacité à agir pour toutes les parties prenantes et influe sur les modes opératoires de la fabrique territoriale. »

Extrait de la plaquette de présentation du mouvement.

A travers les RIM et l'implication assidue de Fabienne Quéméneur, actuellement co-présidente de ce mouvement créé le 19 décembre 2023, jour de la St Urbain, Au bout du plongeur participe activement à ce mouvement de recherche et de co-apprentissage pour faire évoluer la place de l'art et la culture dans l'univers de la fabrique urbaine.

Hybrider les pratiques, les savoirs, les regards

L'urbanisme culturel se concentre sur une nouvelle approche des territoires urbains et ruraux par le prisme de la culture mais qu'en est-il des pratiques, des artistes et autres créateur.ices dans tout ça ? Quelles nouvelles compétences cela implique ? Quels déplacements, enrichissements doivent s'opérer par rapport aux codes des différents champs disciplinaires ?

L'art bâtisseur est justement à cet endroit de recherche et invite les créateur.ices à venir explorer, réfléchir, rencontrer d'autres disciplines et regards qui agissent dans le champs de l'architecture, du design, du paysage, de l'urbanisme et des arts. A travers la question des commencements plus particulièrement posée au Domaine de Tizé, se pose ainsi celle du diagnostic sensible, de la perception des sites par l'émotion, l'expérience, le récit, le symbole, le rituel initiés par des équipes pluri-disciplinaires.

Et pour cela, il ne s'agit de se concentrer uniquement sur les arts visuels dont on connaît déjà la capacité à enchanter ou questionner les formes (et le fond) mais d'étendre cet espace de recherche aux arts vivants, le théâtre, la danse, le cinéma... qui portent aussi d'autres regards ou gestes à même d'enrichir l'acte de bâtir, d'ouvrir les regards et de susciter de nouveaux liens sur ces sujets.

Des créations contextuelles et situées

La particularité de ces créations est très souvent d'avoir besoin d'un terrain d'exploration pour comprendre un contexte et chercher à partir de celui-ci. Elles ne peuvent se travailler à la table, dans une salle close, mais bien sur un terrain, en général en espace public ou dans la rencontre d'acteur.ices ou d'habitant.es d'un territoire.

L'idée est donc d'expérimenter des nouvelles méthodologies de recherche-action ou recherche-crédation, en s'appuyant sur le Domaine de Tizé ou sur d'autres territoires de la métropole rennaise et en mettant les compétences de mise en lien de l'association au service des créateur.ices.

Pour l'ensemble de ces préoccupations de nombreuses actions concrètes sont prévues sur les années à venir auxquelles l'association sera partie prenante.

3.5 Les domaines de l'éducation

Depuis sa création, Au bout du plongeur s'intéresse aux enjeux éducatifs et aux formes de pédagogie qui permettent une transmission des savoirs et des connaissances, toute autant qu'elles contribuent à la construction de citoyen.nes libres et responsables. Les élèves, jeunes et moins jeunes, se découvrent - et découvrent les autres - en prenant conscience de leur valeur, de leur potentiel, et cela en accédant à différentes formes de créativité, en révélant leur expression personnelle, en contribuant à la vie collective. Dans cette perspective, il apparaît judicieux de proposer des activités artistiques en lien avec les infrastructures locales, et d'associer les enseignements découverts dans les diverses structures d'éducation avec des pratiques artistiques. Au cours des prochaines années, nous poursuivrons nos engagements avec différents domaines de l'éducation. En voici quelques-unes de manière non-exhaustives :

ENSEIGNEMENT MATERNELLE, PRIMAIRE, ET SECONDAIRE

Les projets seront prioritairement orientés vers les enfants des **écoles de Thorigné-Fouillard**, commune d'implantation d'Au bout du plongeur, **voire les communes voisines**. De nombreuses collaborations ont déjà eu lieu, articulant des réalités architecturales et patrimoniales (Manoir de Tizé), des enjeux environnementaux (découverte de l'éco-système du Domaine, de l'activité de l'apiculteur installé dans les prairies) et des activités artistiques (créateur.ices en séjour Au bout du plongeur). Outre les relations existantes avec les établissements secondaires de Cesson-Sévigné (**collège de Bourgchevreuil, Lycée technique Ozanam** avec lequel une première convention de partenariat a été signée en 2024), une attention particulière sera portée sur d'autres opportunités de collaborations, notamment avec des établissements d'enseignement technique et/ou agricole.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

• ENSAB (Ecole Nationale Supérieure de l'Architecture de Bretagne)

Une convention de partenariat est nouvellement signée avec l'ENSAB notamment sur un approfondissement encadré par Anne-Laure Sourdril nommé "hybridation des regards » qui vise à « valoriser, enrichir l'observation des milieux par un processus proposant la cohabitation sur un lieu : le moment où tout commence, la découverte d'une parcelle de notre terre. Entendu que la coopération à ce moment est un moyen permettant l'augmentation des savoirs être et faire, les élèves de L1 sont également invités tous les ans à venir faire des relevés topographiques pour imaginer des micro-architectures sur le site de Tizé avec des temps d'échanges avec l'association et des participations aux rendus.

- **Université Rennes 1 et Université Rennes 2**

Des liens constants et anciens existent avec ces deux Universités (une convention de partenariat a même été récemment signée avec l'Université de Rennes 1 et Dominique Chrétien est devenu « professionnel associé » au Département Théâtre de l'Université de Rennes 2). Des projets se concrétiseront au cours de ces prochaines années, tant avec les étudiant.es que les enseignants-chercheurs de plusieurs filières.

- **EUR Caps (Ecole Universitaire de Recherche dans les approches créatives dans l'espace public)**

Au bout du plongeoir est un terrain d'exploration privilégié pour ces étudiant.es qui viennent à la fois découvrir l'activité de l'association mais aussi, ses outils, ses jeux inspirants pour leur pratique à venir. Fabienne Quémeneur (cultivatrice d'Au bout du plongeoir) est une des intervenantes régulières de cette Ecole.

- **Askoria (Ecole de travail social)**

Se définissant comme « Activateur de solidarités » cette Ecole souhaite former des professionnels sensibles aux questions du vivre-ensemble, pour qu'ils deviennent des acteur.ices des solidarités capables de créer des modes d'action socialement innovants. Depuis 2022 nous accueillons chaque année une semaine de « workshop » au Domaine de Tizé basée sur diverses pratiques artistiques. Nous les poursuivrons ces prochaines années.

- **GPAS (Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale)**

Cette association travaille avec les enfants, les jeunes et les familles du quartier de Maurepas à Rennes. Il n'y a pas de local d'accueil et les pédagogues vont à la rencontre des enfants et des jeunes après l'école pour leur proposer des sorties de découverte en petit groupe, et construire des projets avec eux et des acteur.ices des environs. Ainsi une première expérience d'une « nuit au Domaine » s'est réalisée l'été 2023 avec un groupe de jeunes qui avait pu faire la même année un atelier autour de la terre crue avec Terlieux. En juillet 2024, nous avons renouvelé l'expérience sur une semaine au cours de laquelle ont pu se concrétiser des ateliers autour de la Vilaine avec Cuesta, de la cuisine à la cantine *A l'orée du temps* et du paysage avec l'Agence Croûte.

Suite à ces expériences concluantes, d'autres temps seront imaginés à l'avenir, notamment autour du projet « Pop'up, projet artistique et nautique » autour de la Vilaine.

➔ Ligne 4 : Une Fabrique qui accueille et transmet

« Le développement culturel entre aujourd'hui dans une nouvelle époque où l'œuvre, le produit, ne peuvent plus être les seules valeurs appréhendées, les seules valeurs recherchées. Créateurs et publics cherchent d'autres formes de relations fondées sur la permanence artistique dans la cité. (...) Cette nouvelle dynamique n'est pas le fruit d'une politique d'animation des territoires, mais le résultat d'une urgence politique et poétique de réinscription de l'artiste dans la cité, vécue et révélée par les artistes eux-mêmes.....construire un espace politique où l'art est interrogé dans sa capacité à reproduire du lien social et à rénover la cité. »

Fabrice Lextra



L'avenure d'Au bout du plongeur est singulière à plus d'un titre : multiplicité des pratiques artistiques et des champs de recherche, richesse des modalités d'accompagnement des artistes, corrélation entre les infrastructures de travail et le projet associatif, originalité des processus de rencontres et de débats, spécificité des modes de fonctionnement. Ces singularités ont contribué à une reconnaissance grandissante d'Au bout du plongeur au fil des années. Les personnes qui fréquentent régulièrement la Fabrique d'art et de rencontre sont de plus en plus nombreuses et diverses. Le nombre de celles qui la découvre le temps d'un événement public, d'une rencontre professionnelle, d'une simple promenade s'est lui aussi considérablement accru. Ce sont ainsi plusieurs milliers de personnes qui chaque année manifestent un réel intérêt, une curiosité, un désir de connaître et de faire connaître cette aventure à un plus grand nombre.

Accueillir et transmettre sont des enjeux propres à toute aventure qui se déploie dans la durée et qui se nourrit - non du repli sur soi et/ou de ses certitudes - mais davantage du désir de dialoguer, de se confronter, de partager des processus de constructions, de (ré)inventer des manières de faire... La philosophie du projet Au bout du plongeur et sa maturité professionnelle nous conduisent naturellement à continuer de travailler de manière ces prochaines années ces enjeux autour de 3 dimensions essentielles : le Domaine de Tizé / A l'orée du temps / la formation et la transmission.

4.1 Un lieu patrimonial et accueillant : le Domaine de Tizé

Au bout du plongeur est implanté au Domaine de Tizé à Thorigné-Fouillard, à la lisière de Cesson-Sévigné, au coeur de la métropole rennaise, en bord de Vilaine, sur un site remarquable tant sur le plan paysagé, bâtementaire qu'urbain. Ce domaine public et équipement d'intérêt communautaire métropolitain est fréquenté quotidiennement par de nombreux publics : promeneur.euses, visiteur.euses, sportif.ves, scolaires, étudiant.es, salarié.es d'entreprises, voisin.es,...et créateur.ices qui séjournent au Domaine de Tizé.

Les 4 atouts spécifiques du Domaine de Tizé :

- **L'intérêt architectural et paysager**

Comme d'autres grandes villes de la Région, Rennes dispose historiquement d'un grand nombre de manoirs et châteaux implantés à sa périphérie ; mais tous n'ont pas l'attrait architectural et la grandeur de bâti qui caractérisent le Manoir de Tizé. Ce Domaine constitue ainsi un élément référent du patrimoine de la région rennaise avec une qualité environnementale remarquable (près de 15 hectares sur les bords de la Vilaine).

- **Une opportunité communautaire**

Le Domaine de Tizé concentre à lui seul le formidable atout d'être un espace visité, traversé, et progressivement inséré dans la géographie des thoréfoléennes, cessonais.es, rennais.es et plus largement encore des autres habitant.es de la métropole rennaise. C'est un endroit de passage, un lieu de curiosité bénéficiant d'une forte attraction. Celle-ci est grandissante compte-tenu de l'inscription de Tizé dans le périmètre de la zone "intra-rocade nord-est", territoire de plus de 600 hectares dont l'urbanisation a débuté et va se poursuivre significativement au cours des prochaines décennies.

L'intérêt et la pertinence du projet d'Au bout du plongoir implanté sur ce Domaine ont été largement exprimés depuis sa création fin 2005. Aussi la décision prise en 2009 par Rennes-Métropole de reconnaître le Domaine de Tizé d'intérêt communautaire offre l'opportunité au couple « Au bout du plongoir – Domaine de Tizé » de prendre une place grandissante dans la vie culturelle de la métropole rennaise et de l'ensemble de la région.

- **Une transformation réfléchie**

Après de nombreuses études confiées à Au bout du plongoir (dans le cadre d'un accord-cadre avec Rennes-Métropole), les préoccupations d'Au bout du plongoir sont désormais de pouvoir bénéficier d'une transformation réfléchie et singulière du Domaine de Tizé, son paysage et son bâti, pour les besoins de la Fabrique d'art et de rencontre tout en questionnant les pratiques de conception et de construction. L'étude patrimoniale initiée par Rennes-Métropole devrait y contribuer.

- **Une mise en tourisme originale dans un contexte de transition écologique**

Repéré par *Destination Rennes* et *Destination Rennes et portes de Bretagne* comme un site intéressant pour voyager près de chez soi pour les rennais.es, un projet de création d'un « port d'attaches » au Domaine de Tizé va permettre de développer l'accueil et la valorisation du Domaine, notamment en s'appuyant sur son bras de Vilaine et son paysage ressourçant. Un premier acte associé *A l'orée du temps* et le « camp artistique » initié en 2023 a été une réussite et nous encourage à développer d'autres espaces d'accueil comme des refuges péri-urbains (cf *Le bruit du frigo* dans la région de Bordeaux) ou encore les oeuvres d'art-refuges « fenêtres sur paysage » créées par *Derrière le Hublot* sur les chemins de Compostelle.

POUR SUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES ESPACES

Afin d'améliorer le confort des espaces dédiés à l'accueil des différents publics et des créateur.ices, et développer un accueil de formations et de séminaires, de nombreux aménagements conçus et réalisés par Au bout du plongeur, et financés en grande partie par Rennes Métropole, ont été effectués par des professionnels ou des bénévoles de l'association.

Pour l'avenir proche, des améliorations sont indispensables à effectuer :

- Un espace emblématique du projet d'Au bout du plongeur - *La table gronde* oeuvre d'Yves Chaudouët - nécessite une restauration au plus vite.
- Afin d'améliorer de manière qualitative l'accueil des artistes au Domaine de Tizé, nous allons investir certains espaces bucoliques du Domaine pour y créer un « Camping d'habitat léger ».
- Accueillir en qualité signifie de mener à bien le projet du *Lieu des communs* : aménagement sanitaires publics et douches artistes.
- Investir une partie du manoir actuellement murée pour y créer un espace de stockage, nécessaire à la bonne activité de la Fabrique d'art et de rencontre.

AMÉNAGEMENT DES BERGES DE VILAINE

Un projet de création d'un « port d'attaches » conduit par le paysagiste Jean-Maxime Santuré et l'architecte Victor Toutain de l'agence *Croûte est lancé*. Cette création est le premier acte initié dans le cadre de *Pop'up, un projet artistique et nautique* conduit avec de nombreux partenaires du territoire depuis Vilaine amont vers Vilaine aval, et même au delà jusqu'à la mer. Ce projet de « port d'attaches » va initier une connexion renforcée et un meilleur accès à notre Vilaine. En lien avec nos voisin.nes de l'association *Thorigné Eaux Vives*, cet aménagement va permettre d'améliorer nos espaces, comme la cour du manoir, haut lieu d'intensité du Domaine de Tizé.

DES ESPACES-RESSOURCES

- Le *Cabinet de CurioTizé* : cet espace rassemble un petit bout des explorations menées au Domaine de Tizé (morceaux d'histoires qui s'y racontent et des choses qui s'y construisent, des confidences, des objets étranges, des livres, des esquisses, des bruits, des objets qui témoignent de ce qui se passe Au bout du plongeur et des empreintes des gens qui vont et qui viennent). La version numérique de ce *Cabinet* existe sur internet.
- Les ruches de *Pangaea'ttitude* : Dominique Loucougain, apiculteur, cherche à ré-ensauvager les abeilles pour leur redonner leur capacité de résilience et développer une apiculture durable. La présence de cette coopérative à la fois très inspirante pour les créateur.ices nous a permis de réaliser de nombreuses activités de médiations autour du monde de l'abeille.

LE LABORATOIRE DE MÉDIATION DU PATRIMOINE « EXPÉRIENCES »

Depuis 2020, Au bout du plongeoir est le lieu d'imagination d'un laboratoire de créations en médiation culturelle nommé « Expériences ». L'objectif est d'expérimenter de nouvelles formes de valorisation du patrimoine, plus sensibles, alliant création artistique et héritage culturel.

Créé par Adrien Lecoursonnais, artiste du patrimoine et metteur en scène, le laboratoire accueille, forme et laisse chaque année place à l'imagination d'un stagiaire en médiation issu du Master 2 « Médiation du patrimoine, de l'histoire et des territoires » à l'Université Rennes 2. Pendant plusieurs mois, les laborantin.es laissent libre cours à leurs expérimentations au Domaine de Tizé où se mêlent patrimoine naturel et architectures anciennes, créations artistiques et agriculture, sports et promenades. Pour raconter autrement l'histoire, des recherches et des expériences sont menées autour des notions de transmission et de partage, d'archives et de subjectivité. À l'occasion des week-ends *À l'Orée du temps* et des Journées du patrimoine, des présentations ont lieu pour faire découvrir les avancées des expériences sous la forme de visites guidées. Toutes ces visites ont été conçues pour être transmissibles et proposées sur le site de Tizé si des demandes ou opportunités se présentent.

Un événement « focus » regroupant l'ensemble de celles-ci a été réalisé pour les journées du patrimoine 2025. Cet événement fut également l'occasion d'organiser des échanges sur la question de la médiation sensible.

Pour les années à venir, nous souhaitons développer la dimension de ressource et de documentation issues de ces expérimentations riches d'enseignements.

CAMPS ARTISTIQUES

Initié en 2023 avec le GPAS en lien avec le projet *Pop'up, projet artistique et nautique* autour de la Vilaine, un « camp artistique » a été réalisé en présence de jeunes qui sont venus séjourner sur le site de Tizé pendant une semaine en lien avec trois équipes artistiques, l'agence *Croûte* et *Cuesta*. Ce fut une expérience très riche d'enrichissement mutuel, de côtoiement qui nous a permis à la fois d'observer des nouveaux usages, en observant leur manière d'habiter le site, de le vivre au quotidien, d'être intéressés par tel ou tel espace et de contribuer à des ateliers de projection de leur imaginaire. Pour les jeunes gens, c'est l'occasion de vivre une vraie expérience de vacances dans une nature riche et proche de chez eux, en découvrant l'univers artistique et la vie d'une association. Enfin pour les artistes, ce sont des vrais moments de rencontres, de partages et de regards sur leur création en cours. Une vraie synergie qui réinvente la colonie de vacances et nourrit le projet dans toutes ses dimensions. Nous souhaitons renouveler ces prochaines années avec le GPAS, mais également d'autres partenaires potentiels, des adolescent.es et des jeunes adultes.

4.2 A l'orée du temps

La création de *À l'orée du temps* en 2020 (et largement développée à partir de 2021) est marquée par une grande participation de curieux.euses, voisin.es, et habitué.es des événements organisés par Au bout du plongeur. D'ores et déjà nous pouvons dire que le projet *À l'orée du temps* est devenu un atout essentiel de notre aventure car il contribue à un accueil plus chaleureux des publics de passage sur le site de Tizé, il assure plus de confort et de cohérence aux séjours des artistes (grâce notamment à la cantine associative), il participe à l'économie de l'association par le biais d'activités autres qu'artistiques (séminaires, réunions, assemblées), il permet d'assurer une meilleure connaissance des différents projets (artistiques, architecturaux, patrimoniaux) à l'œuvre au sein d'Au bout du plongeur.

Fort de son expérience artistique, Benoit Gasnier, déploie avec les adhérent.es-bénévoles de *À l'orée du temps*, un projet singulier où tout à chacun.e y est accueilli.e et peut y déployer sa créativité. L'une des forces du projet est d'infuser auprès des usagers (publics, bénévoles, salarié.es) cette idée de l'accueil de l'autre : *Comment éviter un entre soi ? Comment accueillir l'autre dans toute sa différence et l'inclure dans toutes les dimensions d'ouverture du projet ? Comment œuvrer en tant que bénévole, être actif en tant que public... et se sentir pleinement appartenir à l'association Au bout du plongeur ?*

Depuis sa création, *À l'orée du temps* (sur la période d'avril à septembre) c'est :

- La cantine associative des artistes qui séjournent au Domaine : environ 1000 repas par an.
- Une cantine associative ouverte au public tous les jeudis midis : en moyenne 35 couverts tous les jeudis midi.
- Le dernier week-end de chaque mois : une cantine propice à la rencontre et à la découverte des propositions artistiques des équipes séjournant au Domaine (une cuisine créative réalisée par les bénévoles de l'association, guidé par Benoît Gasnier, pour inventer des moments de convivialités artistiques). Avec le samedi un goûter poétique et le dimanche un brunch : deux moments suivis de propositions artistiques.
- Entre 1500 et 2000 personnes présentes chaque année sur ce rendez-vous.
- Un espace dédié à l'accueil de séminaires de travail, de réunions et d'autres rencontres professionnelles
- Depuis 2024 : un espace de co-boulot bucolique.

Développer *À l'orée du temps* en accueil de séminaire afin d'augmenter les ressources propres de l'association, clefs indispensables pour le développement futur de l'association, nécessite un accueil de qualité pour les différents groupes et publics : un espace des communs sanitaires publics (cf 4.1) est indispensable pour la poursuite d'une activité grandissante.

4.3 La formation et la transmission : un rôle-clé

L'originalité de l'aventure Au bout du plongeur, notamment dans ses processus de construction alliés à une réflexion permanente, nous encourage aujourd'hui à faire état de cette posture de travail à un cercle plus large d'acteurs : professionnel.les de la Culture et autres champs d'activités, élu.es, jeunes en formation (initiale ou continue), divers "usagers" et autres citoyen.nes qui participent de près ou de loin à notre aventure...

De telles actions ont débuté au sein desquelles notre position vise essentiellement à accompagner nos interlocuteur.rices dans leur propre questionnement et leur propre démarche en générant un environnement favorable à leurs recherches, à leurs réflexions, mais aussi aux débats qu'elles peuvent susciter. Nous souhaitons également favoriser à travers le développement de cette initiative une mise en lien de personnes dans des univers parfois inconnus ou méconnus - voire cloisonnés - pour faciliter la découverte de nouveaux réseaux (technique, professionnel, politique...) et/ou mener conjointement des expérimentations singulières.

ACTIONS DE FORMATION

Au bout du plongeur avait été reconnu par les services de l'ETAT (Dirnrecte) comme « prestataire de formation » (2019) puis avait été référencé sur la plateforme « Datadock » (2020). Ceci lui avait offert une reconnaissance dans le champ de la formation professionnelle qui s'était traduite entre autres par l'organisation d'une formation « *Comment organiser son processus de production et de diffusion ?* » en lien avec la Coopération *Itinéraire d'artiste(s)*. Tous ces éléments ont conforté Au bout du plongeur dans la volonté de poursuivre le développement de propositions de formation notamment dans les champs de l'art, de la culture et de l'architecture. Dans un contexte national d'évolution du champ de la formation professionnelle (certification Qualiopi), Au bout du plongeur a fait le choix de privilégier des partenariats avec des organismes de formation compétents et référencés. En ce sens, des collaborations sont effectives depuis 2023 avec l'organisme *Culture Lab 29* pour continuer le développement d'actions de formation. Elles se poursuivront sur la période 2026-2028, et possiblement enrichies de nouveaux partenariats.

INTERVENTIONS DANS DES COLLOQUES ET JOURNÉES PROFESSIONNELLES.

De nouvelles opportunités seront étudiées ces prochaines années dans des champs aussi différents que le spectacle vivant, l'urbanisme culturel, l'accompagnement artistique, la gouvernance associative.

ENSEIGNEMENTS ET INTERVENTIONS DANS DES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Des collaborations seront effectives notamment avec l'Université Rennes 2 (départements Arts du spectacle et l'EUR-CAPS) et l'École d'Architecture de Bretagne (Rennes). Des contacts sont actuellement en cours avec d'autres écoles supérieures.

LABORATOIRE DE MÉDIATION DU PATRIMOINE

Depuis 2021, Au bout du plongeur accueille Adrien Lecoursonnais (poète urbain au sein de la compagnie théâtre à l'envers et tout nouvellement l'association Héraa) et son « Laboratoire de médiation » en lien avec le Master 2 « Médiation du patrimoine et de l'histoire en Europe » de l'Université de Rennes 2. L'association accueille également pendant six mois un.e étudiant.e de ce Master 2 au sein même du *Laboratoire de médiation* : espace de recherche sur de nouvelles manières de faire de la médiation patrimoniale et culturelle et espace de transmission du projet Au bout du plongeur.

Ce travail de recherche est l'occasion de rencontres et de visites lors de chaque week-end À l'orée du temps d'avril à septembre, et lors des Journées européennes du patrimoine.

ACCUEIL DE STAGIAIRES ET DE JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Soucieux de transmettre la philosophie d'Au bout du plongeur, et dans une volonté d'accompagnement de jeunes gens, nous continuerons d'accueillir au sein de l'association des jeunes gens en service civique en lien avec la Ligue de l'enseignement 35 et des stagiaires étudiant.es issu.es des universités Rennes 1 et 2.

• COMPAGNONNAGE « COOPÉRATION-RÉSIDENTE »

Depuis quelques années, dans un cadre conventionnel, Au bout du plongeur s'engage à soutenir, pendant une durée de quelques mois ou années, un artiste (ou une équipe artistique) pour la réalisation de son projet artistique. A cette fin, Au bout du plongeur met notamment à disposition du « Résident » de façon permanente un espace de travail nécessaire à son activité au sein du Domaine de Tizé. De plus, Au bout du plongeur favorise les conditions d'ouverture au public du projet du « Résident » au sein du Domaine de Tizé. Ces dernières années l'ANPU - Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine a été accueillie dans ce cadre. De plus en plus sollicitée nationalement pour accompagner des réflexions et démarches urbaines, l'ANPU a ainsi pu disposer à Tizé d'un lieu de travail, d'accueil, de réunion ayant « pignon sur rue ».

De nouvelles équipes seront susceptibles de bénéficier d'un tel compagnonnage ces prochaines années.

DEVELOPPEMENTS PRIORITAIRES 2026-2028

"Il est évident que l'utopie n'existe pas et n'existera pas, et croire autrement c'est s'illusionner.

Cependant, tendre vers l'utopie n'est pas utopique et cela est suffisant pour moi."

Bill Ninacs

Notre priorité au cours des dernières années a été d'accueillir et de transmettre notre aventure de manière plus importante (qualitativement et quantitativement) et ainsi de participer au respect des engagements majeurs tels qu'énoncés par notre association à son origine. Nous avons également poursuivi l'évolution du site de Tizé, renforcé le repérage de ce lieu atypique et précurseur, amorcé notre implication dans les enjeux de transition écologique, veillé à développer nos actions en accord avec l'esprit des droits culturels.

Afin de poursuivre l'enrichissement de notre Fabrique d'art et de rencontre, plusieurs priorités sont aujourd'hui nécessaires pour continuer d'être à la fois cet outil ambitieux, unique et nécessaire aux créateur.ices, et dans le même temps de poursuivre la valorisation de ce patrimoine paysager et bâti non-classé qui ne tend qu'à devenir remarquable. Ainsi il s'agit de continuer de faire du Domaine de Tizé un lieu « phare » où artistes et citoyen.nes œuvrent ensemble à la réalisation d'une nouvelle approche de projets artistiques et culturels.

Dans cette perspective, et tout en essayant de maintenir l'ensemble des engagements réalisés ces dernières années, 2 priorités s'avèrent indispensables sur la période 2026-2028 :

**Cultiver la qualité de notre accompagnement
Enraciner notre ouverture au(x) mondes**

CULTIVER LA QUALITE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

* **Maintenir la qualité** de l'accompagnement réalisé auprès des créateur.ices accueilli.es par Au bout du plongeur : assurer les moyens de leurs accueils / pérenniser la Coopération *Itinéraires d'artiste(s)* / maintenir le personnel permanent d'Au bout du plongeur nécessaire à leur soutien.

* **Améliorer la qualité d'accueil** sur le site de Tizé : création du « Lieu des communs » / aménagement d'un Camping d'habitat léger / création d'un espace de stockage pour le matériel technique / restauration de la *Table grande*.

ENRACINER NOTRE OUVERTURE AU(X) MONDE(S)

* **Maintenir, dans la dynamique des droits culturels**, nos côtoiements et implications auprès des différent.es citoyen.nes : pérennisation du « nomadisme hivernal » / collaborations avec le voisinage et d'autres partenaires actuels ou à venir dans des « mondes » divers (professionnels, sociaux, géographiques) / accueil humain sur le site de Tizé.

* **Consolider le modèle économique** dans le contexte singulier d'un « lieu de recherche » (absence de billetterie) et avec la volonté pérenne d'inscrire la place de l'art et de la culture dans les missions de service public : continuer de diversifier les ressources financières (partenariats privés et fondations) / accroître les ressources propres / maintenir les subventions publiques / développer les moyens financiers pour accompagner la recherche dans les différents « mondes » investis par Au bout du plongeur (arts, architecture, urbanisme, culture, sciences,...).

Toutes ces priorités visent à continuer d'apporter une vraie contribution à la réflexion sur le devenir de l'Art et de la Culture dans notre pays, sur les nouvelles manières d'habiter et de penser ce monde en pleine mutation. Il s'agirait ainsi de valoriser ce « Centre de ressources » sur des nouvelles manières de faire dans le champ de « l'accompagnement artistique » qu'est Au bout du plongeur, donnant ainsi une ambition métropolitaine, départementale, régionale et plus largement nationale et européenne à cet équipement d'intérêt communautaire.

BUDGET PREVISIONNEL 2026-2028

La mise en oeuvre du projet d'Au bout du plongeur nécessite des moyens adaptés, véritables "budgets d'accompagnement". En effet, il s'agit d'une démarche exigeante que celle d'offrir aux artistes des possibilités de travail ancrées sur un territoire. Il ne s'agit pas de concevoir uniquement de vastes locaux de répétitions, notion restrictive de certaines « résidences d'artistes ». **Notre projet qui se met en oeuvre dans une économie fragile ne survivrait pas à une récession de moyens financiers et perdrait sa pertinence et sa raison d'être. Des moyens financiers significatifs sont donc nécessaires pour non seulement élaborer, accompagner et initier des projets mais également développer sa capacité à innover, à mettre en oeuvre des modalités différentes de travail.**

Toutes les évolutions marquantes depuis la création d'Au bout du plongeur ont été possibles grâce au soutien financier renouvelé des quatre collectivités publiques partenaires (Rennes Métropole, Région Bretagne, DRAC de Bretagne, Département d'Ille et Vilaine). Ces moyens financiers ont été des subventions au fonctionnement, des subventions aux investissements, et des aides spécifiques tels que le Fond d'Innovation Territorial de la DRAC Bretagne, l'aide à la Coopération *Itinéraires d'artiste(s)* de la Région Bretagne, ou encore des aides à des projets spécifiques (projets artistiques, projets culturels, projets d'éducation artistique et culturelle,...) émanant de ces collectivités.

Les ressources propres de l'association ont elles aussi augmenté sur la période 2021-2024 atteignant plus de 20 % de nos produits en 2025. Elles sont dues à l'activité grandissante de *A l'Orée du temps* (cantine et bar associatifs) et au développement récent de l'activité d'accueil de séminaires et réunions professionnelles. Il est nécessaire de poursuivre la diversification de nos ressources et de poursuivre l'effort entrepris tant dans la recherche de nouvelles sources de financements (mécénat notamment) qu'en développant nos propres ressources (séminaires, restauration, bar...).

Pour la période 2026-2028, il est important de maintenir les moyens nécessaires à la vie et l'organisation d'Au bout du plongeur. Si la Région Bretagne et la DRAC Bretagne ne sont pas signataires de la Convention d'Objectifs 2026-2028, elles apportent chacune d'elles une aide financière au fonctionnement (stable s'agissant de la Région Bretagne, en diminution s'agissant de la DRAC mais partiellement compensée par des aides spécifiques à des projets artistiques).

Les moyens financiers nécessiteront d'être confortés pour mettre en cohérence les forces humaines et techniques de l'association au regard du déploiement du projet, garantir sa viabilité, et consolider sa place dans l'éco-système artistique et culturel. (à ce stade il nous semble important de souligner que le budget prévisionnel présenté page suivante ne doit sa légère augmentation qu'à la seule prise en compte du taux prévisionnel d'inflation à hauteur de 2,5 %)

BUDGET prévisionnel de fonctionnement 2026-2028 (TTC)

AU BOUT DU PLONGEOIR

établi au 19 novembre 2025

NATURE DES CHARGES	CHARGES prévisionnelles 2026	CHARGES prévisionnelles 2027	CHARGES prévisionnelles 2028	NATURE DES PRODUITS	PRODUITS prévisionnels 2026	PRODUITS prévisionnels 2027	PRODUITS prévisionnels 2028
CHARGES ARTISTIQUES	90000	92250	94500	SUBVENTIONS (fonctionnement)	186250	190900	195600
Projets artistiques				Rennes-Métropole	120000		
Honoraires/cessions	69000			Département Ille et Vilaine	11250		
Salaires et Charges sociales artistes	3000			Région Bretagne	35000		
Salaires et Charges sociales architecte te-urban	14000			Drac de Bretagne	20000		
Frais de Production	1000						
Transports / Restauration / Hébergement	3000						
CHARGES DE PERSONNEL	149500	153000	157000	VENTES / PRESTATIONS	38000	38950	39900
Salaires et charges "secrétaire général 1"	61000			Adhésions	3000		
Salaires et charges "secrétaire général 2"	61000			Locations / Mises à disposition	10000		
Salaires et charges "médiation-communication"	10000			Prestations / Cessions	15000		
Salaires et charges "technicien"	2000			Bar	10000		
Salaires et charges "attachée d'administration"	14500			Participation aux frais	0		
Salaires et charges "documentaliste"	0						
Salaires et charges "stagiaires", "service civiq"	1000						
Salaires et charges "membres fondateurs"	0						
CHARGES à CARACTERE GENERAL	59000	60500	62000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	22000	22550	23100
Fournitures administratives	900			Partenariats	10000		
Marchandises	11000			Produits divers	2000		
Electricité	4500			Dons - Mécénat	10000		
Matériels / Equipements / Mobilier	3000						
Documentation	700			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE	9000	9200	9400
Communication	3000			Bénévolat	9000	9200	9400
Edition / Impressions	4000						
Missions, réceptions, déplacements	3000			AUTRES PRODUITS	74750	76400	78000
Frais de transports	1500			Subventions (projets)	46500	47600	48700
Poste / Télécommunication	3000			Ville de Nantes	23000		
Locations immobilières / meublés	800			Ville de Thorigné-Fouillard	3500		
Location matériel	4000			Région Bretagne	20000		
Maintenance - Entretien - Abonnt logiciels	1000			Rennes Métropole	0		
Expertise-comptable	10000			Drac de Bretagne	0		
Commissaire aux comptes	3100			Département	0		
Mutuelle	2300			Ville de Rennes	0		
Assurances	3200						
EMPLOIS CONTRIBUTION VOLONTAIRES	9000	9200	9400	Autres financements sollicités et attendus	15000	15375	15750
CHARGES DIVERSES	22500	23050	23100	Reprises sur amortissements	8000	8125	8200
Dotations aux amortissements + intérêts	15000			Reprises sur provisions retraite	0	0	0
Dotations retraites	2000			Reprises taxes sur les salaires	5250	5300	5350
Frais bancaires et emprunts	3500						
Frais divers - Imprévus	2000						
TOTAL	330000	338000	346000		330000	338000	346000

CONCLUSION

" Dans un lieu abrité des regards, à l'écart des villes et des routes, un terrain de quelques ares va servir d'EXPERIENCE.

Opportunité : *la friche est déjà là.*

Intention : *suivre le flux naturel des végétaux, s'inscrire dans le courant biologique qui anime le lieu, et l'orienter. Ne pas considérer la plante comme un objet fini. Ne pas l'isoler du contexte qui la fait exister.*

Résultat : *le jeu des transformations bouleverse constamment le dessin du jardin. Tout est entre les mains du jardinier. C'est lui le concepteur. Le MOUVEMENT est son outil, l'herbe sa matière, la vie sa connaissance."*

Gilles Clément

Aujourd'hui, le contexte sociétal, environnemental, artistique et culturel est fortement ébranlé, et des questions cruciales continuent de se poser à nous tous.tes :

Que voulons-nous réellement pour demain ?

Comment rétablir solidement les liens qui ont été brutalement attaqués ?

Comment s'accorder sur de l'en-commun qui ne se figerait pas en entre-soi ?

Quelles sont nos responsabilités individuelles et collectives ?

Comment soutenir la richesse et la diversité de la création artistique ?

La volonté d'au bout du plongeur est de cultiver la qualité de l'accompagnement des créateur.ices pour contribuer à la vitalité de notre société, participer à la (re)construction de liens, (re)donner à la pensée une place essentielle, questionner et imaginer de « nouvelles manières de faire » dans un monde en profonde mutation.

Et cela avec les citoyen.nes qui vivent à nos côtés, quel que soient leurs réalités sociales, professionnelles, humaines...

L'engagement à nos côtés des différentes collectivités publiques partenaires va dans ce sens. Cet engagement est vital et conditionne à long terme la pérennité de cette aventure.

BUDGET prévisionnel de fonctionnement 2026-2028 (TTC)

AU BOUT DU PLONGEOIR

établi au 19 novembre 2025

NATURE DES CHARGES	CHARGES prévisionnelles 2026	CHARGES prévisionnelles 2027	CHARGES prévisionnelles 2028	NATURE DES PRODUITS	PRODUITS prévisionnels 2026	PRODUITS prévisionnels 2027	PRODUITS prévisionnels 2028
CHARGES ARTISTIQUES	90000	92250	94500	SUBVENTIONS (fonctionnement)	186250	190900	195600
Projets artistiques				Rennes-Métropole	120000		
Honoraires/cessions	69000			Département Ille et Vilaine	11250		
Salaires et Charges sociales artistes	3000			Région Bretagne	35000		
Salaires et Charges sociales achitec te-urban	14000			Drac de Bretagne	20000		
Frais de Production	1000						
Transports / Restauration / Hébergement	3000						
CHARGES DE PERSONNEL	149500	153000	157000	VENTES / PRESTATIONS	38000	38950	39900
Salaires et charges "secrétaire général 1"	61000			Adhésions	3000		
Salaires et charges "secrétaire général 2"	61000			Locations / Mises à disposition	10000		
Salaires et charges "médiation-communication"	10000			Prestations / Cessions	15000		
Salaires et charges "technicien"	2000			Bar	10000		
Salaires et charges "attachée d'administration"	14500			Participation aux frais	0		
Salaires et charges "documentaliste"	0						
Salaires et charges "stagiaires", "service civiq	1000						
Salaires et charges "membres fondateurs"	0						
CHARGES à CARACTERE GENERAL	59000	60500	62000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	22000	22550	23100
Fournitures administratives	900			Partenariats	10000		
Marchandises	11000			Produits divers	2000		
Electricité	4500			Dons - Mécénat	10000		
Matériels / Equipements / Mobilier	3000						
Documentation	700			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE	9000	9200	9400
Communication	3000			Bénévolat	9000	9200	9400
Edition / Impressions	4000						
Missions, réceptions, déplacements	3000			AUTRES PRODUITS	74750	76400	78000
Frais de transports	1500			Subventions (projets)	46500	47600	48700
Poste / Télécommunication	3000			Ville de Nantes	23000		
Locations immobilières / meublés	800			Ville de Thorigné-Fouillard	3500		
Location matériel	4000			Région Bretagne	20000		
Maintenance - Entretien - Abonnt logiciels	1000			Rennes Métropole	0		
Expertise-comptable	10000			Drac de Bretagne	0		
Commissaire aux comptes	3100			Département	0		
Mutuelle	2300			Ville de Rennes	0		
Assurances	3200						
EMPLOIS CONTRIBUTION VOLONTAIRES	9000	9200	9400	Autres financements sollicités et attendus	15000	15375	15750
				Reprises sur amortissements	8000	8125	8200
				Reprises sur provisions retraite	0	0	0
				Reprises taxes sur les salaires	5250	5300	5350
CHARGES DIVERSES	22500	23050	23100				
Dotations aux amortissements + intérêts	15000						
Dotations retraites	2000						
Frais bancaires et emprunts	3500						
Frais divers - Imprévus	2000						
TOTAL	330000	338000	346000		330000	338000	346000

Au bout du plongeur
Département d'Ille-et-Vilaine / Rennes Métropole
Suivi de mise en œuvre de la convention d'objectifs 2026-2028

Le travail mené en 2025 sur la fonction ressource des sites d'intérêt métropolitain (dont l'un est géré par l'association) a permis de dégager 4 grands axes stratégiques autour desquels se déclinent les actions issues du projet associatif d'Au bout du plongeur.

En fin de chaque année de la convention, un échange politique avec l'association permettra d'échanger sur la mise en œuvre de ces éléments. La réunion s'appuiera sur des éléments de bilan quantitatifs et qualitatifs présentés par l'association et transmis au préalable à la Métropole.

ACCUEIL ET ANIMATION

Accueillir au quotidien : accueils passants, cantine du midi, brunch du week-end

Donner à voir la fabrique d'art et de rencontre : accueils de communes, accueils d'associations

Accueillir des réunions d'équipes, avec option interventions artistiques : accueils de communes, d'associations

Accueillir les futurs professionnels non artistiques : accueil de jeunes en stage/service civique

CONSEIL ET SOUTIEN

Être ressource pour les artistes, notamment les équipes artistiques du territoire : conseils en production, diffusion et structuration, mise en lien réseaux pros

Être ressource pour le montage de projet culturel : projets communaux, intercommunaux et associatifs

Accompagnement sur les enjeux artistiques et contemporains : accompagnements d'élus et techniciens

COOPERATION ET MUTUALISATION

Mettre en lien les acteurs du territoire à l'échelle métropolitaine et départementale (élus, techniciens, artistes) **avec d'autres secteurs** (santé, éducation, recherche, social, numérique, agriculture...)

Être acteur de la mutualisation métropolitaine : conception et mise en œuvre de projets intercommunaux

Favoriser la mutualisation entre structures interrégionales : animation de la coopération Itinéraires d'artistes

CRÉATION RECHERCHE

Soutenir la recherche et la création artistique aux commencements des projets :

Accueil de tout type de laboratoires et de résidences de recherche et création, laboratoires de repos, laboratoire de médiation culturelle et patrimoniale, organisation de journées de recherche en collaboration avec organismes professionnels

Convention de partenariat entre Le Département d'Ille-et-Vilaine et L'Etablissement Public de Coopération Culturelle - Le Fonds Régional d'Art Contemporain de Bretagne Années 2026 à 2028

Entre :

Le Département d'Ille-et-Vilaine, représenté par Monsieur Jean-Luc CHENUT, Président, autorisé à signer la présente convention en vertu de la délibération de la Commission permanente en date du 11 mai 2026
d'une part,

Et

L'Etablissement Public de Coopération Culturelle Fonds Régional d'Art Contemporain de Bretagne (Frac Bretagne), 19 avenue André Mussat CS81123, 35011 Rennes Cedex, représenté par Madame Madeleine LOUARN, sa Présidente
d'autre part

Vu la délibération du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en date du 8 février 2017 adoptant les critères d'intérêt départemental ;

Vu la délibération du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en date du 13 février 2026 adoptant le Budget Primitif 2026 ;

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention détermine les conditions du partenariat instauré entre le Département et le Frac Bretagne au titre des années 2026, 2027 et 2028.

Le Frac a pour missions :

- La constitution, l'enrichissement et la conservation d'une collection d'art contemporain par l'acquisition et la commande d'œuvres représentatives de la diversité des formes et des modes d'expression artistique ;
- La diffusion de la collection sur le territoire régional, national, international à travers l'organisation d'expositions dans et hors les murs, le prêt et le dépôt d'œuvres, l'édition, la mise en œuvre d'un programme de rencontres et d'évènements ;
- La sensibilisation et la formation à toutes les formes de la création contemporaine menées auprès des publics les plus larges ;
- La poursuite et le renforcement des partenariats confortant la présence de l'établissement sur le territoire métropolitain et régional.

1.1 - Actions soutenues

a) Les projets du Frac en Ille-et-Vilaine

Le Département soutient le Frac dans son fonctionnement en privilégiant spécifiquement les actions menées par son service des publics.

Il concourt ainsi à la mission d'éducation, de sensibilisation et de formation à l'art contemporain en soutenant les programmes que le Frac met en œuvre en direction des publics prioritaires par le Département au regard de ses orientations : les collégiens et collégiennes, les personnes vulnérables accompagnées sur le champ médico-social notamment.

Par ailleurs, le service des publics du Frac, propose plusieurs visites à chaque exposition dans ses murs, au personnel du Département et s'engage à mettre gracieusement à disposition du Département ses espaces d'auditorium et de restaurant, sous réserve de leurs disponibilités, dans la limite de 4 fois par année.

b) L'accompagnement du Fdac – Fonds Départemental d'art contemporain d'Ille-et-Vilaine

Depuis 2008, le Conseil départemental a donné une nouvelle impulsion à sa politique en faveur des arts plastiques en renforçant son soutien à la création et à la diffusion qui marque sa volonté de faciliter l'accès aux œuvres d'art contemporain sur l'ensemble du territoire départemental.

Le Conseil départemental a décidé de développer une politique d'acquisition d'œuvres qui constituent le Fdac (Fonds Départemental d'Art Contemporain d'Ille-et-Vilaine) et a décidé d'associer le Frac dans le développement de ses actions en faveur des arts plastiques selon deux axes de coopération et de développement :

➤ L'acquisition et la gestion du Fdac d'Ille-et-Vilaine

La politique d'acquisition est conduite par le Département en collaboration avec le Frac et en large concertation avec les acteurs départementaux. Elle vise en priorité la jeune création et veille à la complémentarité des collections publiques. Pour 2026, le Département et le Frac s'entendent pour faire évoluer le processus d'acquisition en lien avec les partenaires suivants pour un processus plus durable, plus écologique et plus participatif.

Pour mémoire, le Département s'appuie en effet sur un comité d'experts, dont les membres (le Frac Bretagne, l'association 40mcube à Rennes, Le Village – Site Expérimental Artistique à Bazouges la Pérouse, l'Artothèque de Vitré Communauté, le Centre d'art contemporain - La Crie à Rennes et L'aparté à Iffendic) ont été choisis en raison de leur compétence dans le domaine de l'art contemporain, photographie, vidéo... et du partenariat existant avec le Département. Ce comité, émet un avis consultatif préalablement à la décision du Conseil départemental.

Le Département a confié au Frac la conservation et la gestion des œuvres du Fdac d'Ille-et-Vilaine.

Cette gestion au sens large comprend :

- La réception au Frac des œuvres livrées par les artistes
- L'inventaire, la documentation, la rédaction des notices techniques, l'équipement des œuvres pour l'exposition, l'équipement des œuvres pour le transport et le stockage, le suivi des restaurations éventuelles, l'intégration au site documentaire Navigart, la publication des acquisitions.
- Les assurances
- La gestion des mouvements de prêts et de dépôts des œuvres au moyen du logiciel GColl (Videomuseum)
- La validation des accords de prêt garantissant la sécurité des œuvres
- Les transports, les accrochages, décrochages et la réalisation des cartels
- Le stockage.

Le Frac Bretagne garantit la bonne conservation des œuvres du FDAC et assure les opérations nécessaires de restauration et de conservation préventive. Des restaurations plus conséquentes pourraient faire l'objet le cas échéant de devis complémentaires soumis à l'approbation du Conseil départemental.

➤ La valorisation du Fdac d'Ille-et-Vilaine

De façon générale, le Fdac est intégré à la collection du Frac Bretagne. Il répond aux mêmes exigences de conservation mais également de diffusion. Il est régulièrement associé aux programmes d'expositions dans et hors-les-murs.

Ces partenariats font l'objet de conventions assorties de budgets dédiés entre chaque structure et le Frac Bretagne.

Chaque année, le Frac et le service action culturelle du Département élaborent un programme de visibilité du Fdac. Le service des publics du Frac est chargé d'accompagner les services du département dans la mise en œuvre de projets selon les objectifs suivants :

- La valorisation des œuvres du Fdac d'Ille-et-Vilaine par leur circulation dans un à deux collèges identifiés du département d'Ille-et-Vilaine;
- Des actions de sensibilisation et de médiation auprès des publics éloignés et/ou des structures de diffusion artistiques existantes : CDAS, bibliothèques, médiathèques, maisons pour personnes âgées, structures de formation...
- Des cycles de rencontres avec les artistes de la collection. Dans le cadre de ces projets, le Département pourra engager des prestations dédiées à la rémunération des artistes du Fdac intervenants.

Le Département d'Ille-et-Vilaine souhaite, conformément aux objectifs définis en matière de politique culturelle :

- Accompagner, soutenir, encourager la diversité et le pluralisme culturel, artistique et patrimonial ;
- Favoriser les initiatives ou projets visant l'accessibilité physique, symbolique et sociale à l'art et à la culture ;
- Encourager le développement des pratiques, le maillage culturel du territoire ;
- Soutenir les démarches visant à l'expérimentation, l'innovation, la mise en réseau des acteurs.

Par ailleurs, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations dans notre société sont au cœur des principes d'action du Département. Ils s'appuient sur une conception intégrée de l'égalité femme / homme dans toutes les politiques départementales. S'agissant de la politique culturelle, le Département souhaite travailler avec les partenaires pour une meilleure prise en compte des enjeux de l'égalité dans la conduite des politiques culturelles dont il est partie prenante ; en portant une attention particulière à la recherche de l'égalité tant dans l'organisation et le fonctionnement interne de la structure que dans le déploiement du projet artistique et culturel auprès des personnes.

Considérant l'intérêt que présente le partenariat avec le Frac pour le développement culturel de son territoire, le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé d'apporter son soutien en allouant une subvention au titre des projets structurants.

1.2 – Participation financière du Département

Ce partenariat se traduit financièrement pour l'exercice 2026 par l'attribution au Frac de la somme de **30 000 Euros**, prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 65 311 657381 - P121 du budget départemental.

Pour chaque exercice budgétaire, le Frac adressera une demande de subvention au Département qui se prononcera sur les montants prévisionnels des contributions financières dans le cadre de l'annualité budgétaire sur le bilan de l'activité annuelle accompagné du budget prévisionnel du Frac. Une convention financière établie annuellement avec le Frac indiquera le montant et les modalités de la subvention accordée.

Article 2 – Versement de la subvention

La subvention sera créditée en une seule fois au titre de l'année sur le compte du Frac Bretagne, après signature de la présente convention ou des conventions financières annuelles, selon les procédures comptables en vigueur.

Les coordonnées bancaires du Frac sont les suivantes :

Code banque : 30001

Code guichet : 00682

Numéro de compte : C 3540000000

Clé RIB : 21

Raison sociale et adresse de la banque : PAIERIE REGIONALE DE BRETAGNE

Tout changement dans les coordonnées bancaires du Frac devra être signalé aux services du Département avant le versement de la subvention. Dans ce cas, un Relevé d'Identité Bancaire devra leur être transmis.

Si les actions, auxquelles la collectivité apporte son concours, ne sont pas engagées au cours de l'exercice budgétaire de rattachement de la subvention, la décision attributive de l'aide est caduque de plein droit.

Le bénéficiaire de la subvention s'interdit de reverser tout ou partie de la subvention qui lui est attribuée à une association, société, organisme privé, œuvre.

Article 3 – Contrôle

3.1 - Contrôle financier

En contrepartie du versement de la subvention, le Frac Bretagne, dont les comptes sont établis pour un exercice courant devra :

- Formuler sa demande annuelle de subvention au plus tard le **30 novembre** de l'année précédant l'exercice considéré, accompagnée d'un budget prévisionnel détaillé de chaque action.
- Communiquer au Département, au plus tard 6 mois après la date de clôture du dernier exercice comptable, son bilan, son compte de gestion ou compte administratif ainsi que le rapport d'activité de l'année écoulée au plus tard le 30 juin de l'année suivante.
- Transmettre au Département d'Ille-et-Vilaine les pièces suivantes :
 - Le compte rendu financier de l'année, déposé au Département au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice de rattachement de chaque subvention,
 - Un état des aides financières ou non financières (mise à disposition de locaux, de personnels...) apportées au Frac Bretagne par l'ensemble des collectivités publiques,

Le Frac Bretagne s'engage à désigner un Commissaire aux comptes inscrit près de la Cour d'appel (si le montant annuel des subventions publiques est supérieur à 153 000 euros).

3.2 - Contrôle des actions

Le Frac Bretagne s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de l'ensemble des actions prévues.

D'une manière générale, le Frac Bretagne s'engage à justifier, à tout moment sur demande du Département d'Ille-et-Vilaine l'utilisation des subventions reçues. Il facilitera le contrôle, effectué le cas échéant sur place et sur pièces, par la collectivité, des conditions de réalisation des actions auxquelles elle a apporté son aide et, notamment, l'accès à tous documents administratifs et comptables utiles à cette fin.

3.3 - Contrôle exercé par le Département

Sur simple demande, le Frac Bretagne s'engage à communiquer au Département d'Ille-et-Vilaine, les procès-verbaux des conseils d'administration ainsi que toutes les modifications intervenues dans les statuts, la composition du conseil d'administration et du bureau.

Le Frac Bretagne s'engage à déclarer sous un délai de 3 mois toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire du Département.

Article 4 – Communication externe

De manière générale, les deux partenaires s'engagent, dans le cadre des objectifs de la présente convention, au respect et à la mention de chacune des deux parties dans toutes publications de documents, actions d'information et de communication, organisations de manifestations ou animations à destination du public selon les termes énoncés ci-dessous :

Le Frac Bretagne s'engage à faire insérer le logo du Département d'Ille-et-Vilaine sur les principaux supports de communication envisagés (affiches, programmes, invitations, dossiers de presse, insertions presse et annonces publicitaires médias, annonces sites Internet...).

Le Département s'engage à fournir son logo sous toutes formes souhaitées et reste à la disposition du bénéficiaire pour tout conseil en communication et notamment sur le respect des éléments de la charte graphique.

Le Frac Bretagne s'engage à mettre à disposition des invitations dont le nombre est arrêté d'un commun accord – et transmises au service Action culturelle - (Président du Conseil départemental, conseillers départementaux membres de la Commission Culture, conseiller départemental du canton concerné et membres invités des services du Département) pour des conférences de presse, inaugurations et clôtures de manifestations.

Si le Frac Bretagne sollicite le Département pour l'écriture d'un éditorial (ou équivalent pour un programme) ou pour la présence d'un.e élu.e à une conférence de presse ou journée d'ouverture ou de clôture d'une manifestation, il s'engage à le faire dans des délais raisonnables : plus de trois semaines avant la date limite de retour ou avant l'événement.

Si le Frac Bretagne produit un document écrit ou audiovisuel (programme, affiche...), il s'engage à en faire parvenir plusieurs exemplaires au service Action culturelle du Département d'Ille-et-Vilaine.

Article 5 – Modification de la convention

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Article 6 - Durée de la convention – Résiliation

La présente convention est consentie et acceptée pour les années 2026, 2027 et 2028. Elle prend effet dès le 1^{er} janvier 2026 et prendra fin le 31 décembre 2028.

La présente convention sera résiliée de plein droit, sans préavis, ni indemnité, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire du Frac Bretagne.

Par ailleurs, le Département se réserve le droit de mettre fin, unilatéralement et à tout moment, à la présente convention, en cas de non-respect de l'une des clauses de la présente convention ou de tout avenant à ladite convention, dès lors que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, le Frac Bretagne n'aura pas pris les mesures appropriées, ou sans préavis en cas de faute lourde.

La convention sera résiliée de plein droit en cas de manquement de l'un ou l'autre des différents partenaires aux obligations souscrites dans celle-ci, dans un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre avec accusé de réception valant mise en demeure.

La résiliation pourra, enfin, intervenir d'un commun accord entre les parties.

La résiliation de la convention entraînera de ce fait la fin de tous les financements prévus au titre du Département, et ce à compter de la fin du préavis.

Article 7 – Conditions d'exécution de la Convention

Le Département peut remettre en cause le montant de l'aide accordée ou exiger la restitution de tout ou partie des sommes déjà versées en cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la présente convention ou de non-respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Fait à Rennes, en un exemplaire, le

Eléments financiers

Commission permanente
du 11/05/2026

N° 51852

Dépense(s)

Réservation CP n°21698				
Imputation	65-311-657381-0-P121 Autres établissements publics locaux			
Montant crédits inscrits	64 250 €	Montant proposé ce jour		30 000 €
Réservation CP n°21699				
Imputation	65-311-657381-0-P121 Autres établissements publics locaux			
Montant crédits inscrits	64 250 €	Montant proposé ce jour		26 000 €
Réservation CP n°21695				
Imputation	65-311-657348-0-P121 Autres communes			
Montant crédits inscrits	202 795,80 €	Montant proposé ce jour		52 128 €
Réservation CP n°21696				
Imputation	65-311-657358-0-P121 Autres groupements			
Montant crédits inscrits	145 140 €	Montant proposé ce jour		16 440 €
Réservation CP n°21694				
Imputation	65-311-65748-0-P121 Autres personnes de droit privé			
Montant crédits inscrits	963 655,50 €	Montant proposé ce jour		233 530 €
Réservation CP n°21700				
Imputation	65-311-65748.450-0-P121 Subventions - Langues de Bretagne			
Montant crédits inscrits	113 115 €	Montant proposé ce jour		74 600 €
Réservation CP n°21696				
Imputation	65-311-657358-0-P121 Autres groupements			
Montant crédits inscrits	145 140 €	Montant proposé ce jour		200 €
TOTAL				432 898 €